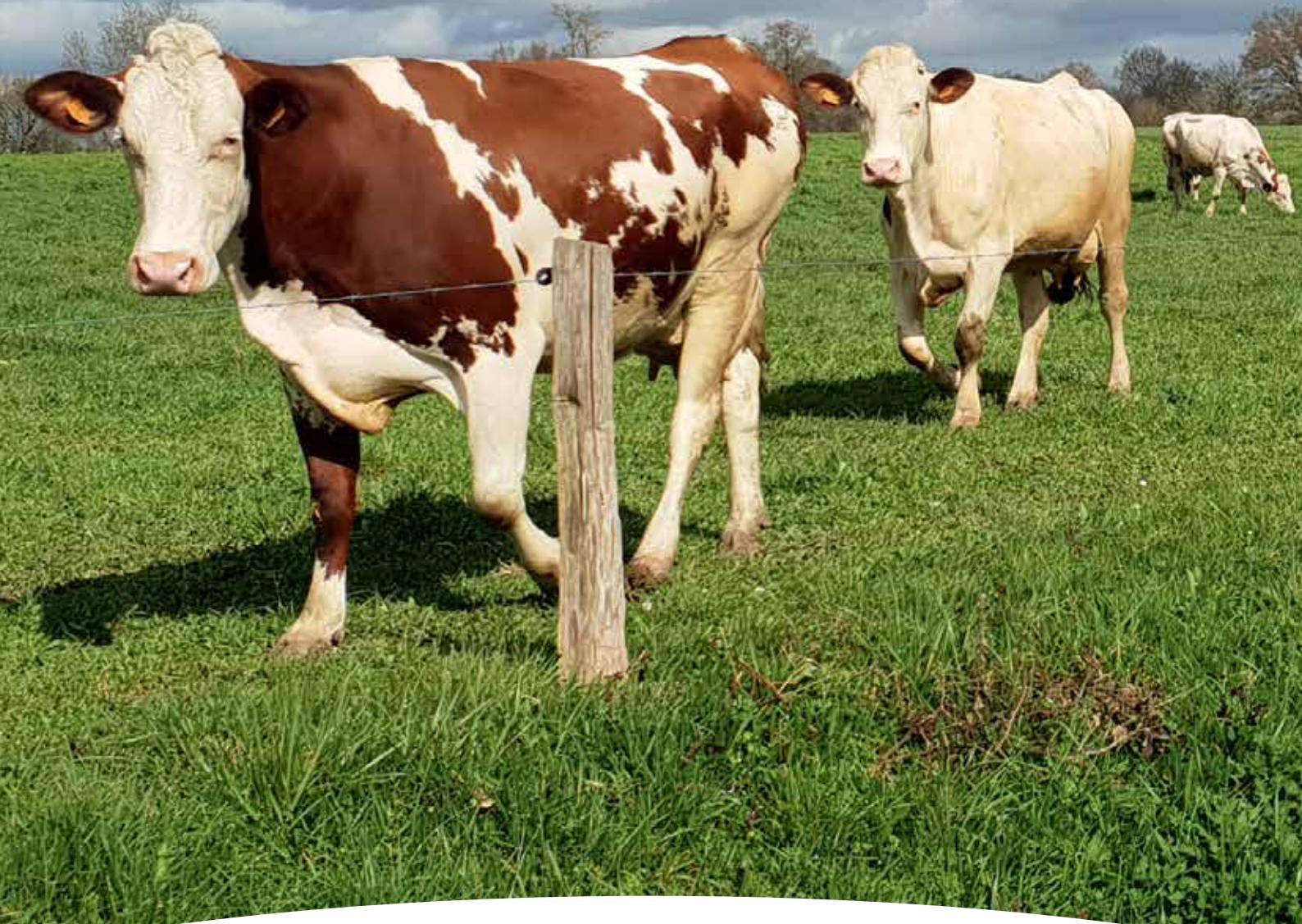




Bienné-les-Villages



Bulletin 2021

INTRAMUROS

COMMENT TÉLÉCHARGER L'APPLICATION



Bierné les-Villages

est sur



IntraMuros

DISPONIBLE SUR
Google Play Disponible sur
App Store

Téléchargement gratuit

1

Rechercher Intramuros
sur Google Play ou App Store
ou avec le QR code

2

Cliquer sur Installer,
l'application s'installe sur votre
Smartphone

3

Cliquer
sur ouvrir

4

Cliquez sur
me géolocaliser
ou saisissez
« Bierné-les-Villages »

- « Un annuaire des services, des entreprises, commerces associations de Bierné-les-Villages
- Un accès au « portail famille » et au portail « Démarches administratives en ligne »
- Des rubriques « Découvrir » « Evénements » et « Journal » qui vous informent sur la vie de la commune
- La possibilité de recevoir des notifications lors de manifestations
- La possibilité de signaler directement à la mairie un problème de voirie, de décharges sauvages ou autres... »

VIE MUNICIPALE

LE MOT DU MAIRE



**Au moment où j'écris ces mots,
nous vivons le deuxième confinement imposé par la situation sanitaire.
La Covid19 a bousculé nos vies tout au long de cette année
et inévitablement, il y sera fait allusion dans ce bulletin.**

La vie associative, municipale, nos vies professionnelles et personnelles ont connu des bouleversements que nous ne pouvons passer sous silence. Le confinement, la disparition de toute vie sociale, l'impossibilité de se retrouver en famille, d'embrasser ses enfants, ses petits-enfants ou ses parents en EHPAD et même d'accompagner les disparus et leurs familles vers leur dernière demeure, toutes ces contraintes sanitaires nous ont terriblement perturbées. Le dé-confinement et l'été arrivant, nous étions soulagés et n'imaginions pas vivre une deuxième vague encore plus agressive.

Toutes ces épreuves confortent notre projet et confirment la nécessité de disposer sur nos communes, de services de proximité permettant de maintenir le lien social.

Cette crise a aussi démontré, si c'était nécessaire, qu'il existe bien une solidarité de village. Je vous propose donc pour envisager l'avenir, de retenir le positif de cette situation singulière.

Le renouvellement du Conseil Municipal s'est effectué dès le premier tour lors des élections de mars. Même si la crise sanitaire a eu pour conséquence une abstention forte et inhabituelle dans notre commune, le strict respect des consignes sanitaires par les électeurs a permis de constater qu'aucune contamination n'a été à déplorer et il faut s'en réjouir.

Mobilisés jusqu'à fin mai, les élus de l'ancien conseil municipal ont lancé les bases d'un projet ambitieux. Je les salue et les remercie pour l'investissement fourni mais aussi pour leur ouverture d'esprit et leur capacité d'écoute qui ont permis la création, dans la sérénité, de la commune nouvelle en 2019.

La nouvelle équipe s'est donc emparée des projets lancés. Vous retrouverez dans ce bulletin les trois chantiers qui se concrétiseront en 2021 : la rénovation de la salle des fêtes et la construction de la cuisine, l'aménagement de l'habitat partagé et la création de la Maison France Services en partenariat avec la commune de Saint-Denis-d'Anjou sans oublier, bien sûr, les travaux de voirie sur les quatre communes.

Tous ces projets font écho aux préoccupations mises en avant par cette crise sanitaire, sociale et environnementale. D'autres sont en réflexion, les vestiaires pour le terrain de foot d'Argenton Notre Dame et à plus long terme, le classement des archives, l'effacement des réseaux des communes et le devenir des bâtiments de la propriété de Madame Blanche, suite à leur acquisition.

Les départs inattendus de l'office notarial et du négoce agricole en début d'année, nous ont laissé perplexes mais la reprise de la Fromagerie du Haut-Anjou, la création de l'espace commercial original «Un Instant», l'installation de l'entreprise Ramonetout, d'un tailleur de pierre et d'une toilettante canine avec en perspective pour l'automne 2021 la création d'un cabinet de soins infirmiers nous ont rassuré.

Les bonnes nouvelles n'arrivent jamais seules, Mayenne Habitat construira, courant 2021, sept logements locatifs, rue de la Butte et rue du Comice. Nous pouvons aussi nous réjouir des nombreuses transactions immobilières réalisées sur les communes après le confinement. Reste la commercialisation de nos terrains à construire qui bénéficieront certainement, à terme, de ce dynamisme. De nouvelles familles viendront donc nous rejoindre et enrichir la vie communale.

Nous pouvons toutes et tous en faire le constat, il se passe quelque chose à Bierné-les-Villages, alors profitons de cet élan et faisons en sorte qu'il perdure.

Toutes ces bonnes nouvelles ne doivent cependant pas masquer la fragilité de certaines entreprises engendrée par l'épidémie du coronavirus et l'angoisse des acteurs concernés. Sous l'impulsion d'Hugo Mocques, une action solidaire a été mise en place pour soutenir les commerçants contraints à la fermeture de leurs magasins ou à l'arrêt de leurs activités.

Je veux souligner la générosité de l'initiative et la réactivité des commerçants qui se sont orientés vers le drive et la digitalisation de leur activité actant ainsi leur volonté de s'en sortir et de rester mobilisés.



Pour d'autres, malheureusement, la seule solution est l'attente, en espérant une ouverture le plus rapidement possible. Légitimement, chaque commerçant souhaite être présent dans sa boutique pour rencontrer à nouveau sa clientèle et vivre de son travail, dans le même temps les clients attendent de visualiser, de toucher, d'essayer, de sentir pour concrétiser leur acte d'achat ; ce qui nous semble actuellement interdit. Malgré tout, nous avons un réel levier si nous voulons garder nos commerces locaux, les visiter dès que possible et y faire nos emplettes tout au long de l'année. Ce sera notre meilleur encouragement.

Un précieux moment de convivialité nous manquera en ce début d'année car nous ne pouvons raisonnablement pas envisager l'organisation de notre traditionnelle cérémonie des vœux. Dès que le virus nous en laissera la possibilité, je vous promets, nous nous rattraperons et à l'heure où nous formulons des vœux, nous espérons toutes et tous être débarrassé-e-s de ce virus le plus rapidement possible.

Je souhaite à la nouvelle équipe municipale de trouver de l'intérêt et du plaisir tout au long du mandat qui se profile et en cette période compliquée, je veux dire à chacun de vous que les élus sont à vos côtés, à votre écoute. Nous le ferons en lien avec les agents communaux à qui j'adresse mes sincères remerciements pour leur investissement permanent au service de la population et de la collectivité notamment dans cette période exigeante.

Je souhaite à chacun et chacune de traverser ces crises sans trop de dommages dans vos projets professionnels et personnels, de préserver votre santé, de gardez le sourire même masqué et de rester optimiste.

Prenez soin
de vous
et de vos proches.

Marie-Noëlle TRIBONDEAU
MAIRE DE BIERNÉ-LES-VILLAGES



De gauche à droite : Dominique Mahier (56 ans, gérant de société, Bierné, suppléant), Delphine Coladant (44 ans, factrice, Bierné, suppléante), Romain Relevaud (49 ans, chargé de projet, St Michel-de-Feins, Conseiller Municipal), Kevin Auvray (25 ans, maçon, Bierné, Conseiller Municipal), Muriel Gonin (38 ans, artisan, Bierné, Conseillère Municipale), Marie-Andrée Cornu (56 ans, agricultrice, Argenton N.D., Conseillère Municipale), Jacky Joly (57 ans, cadre, Argenton N.D., Conseillère Municipale), Agnès Taunais (55 ans, gestionnaire d'assurance, St Laurent des Mortiers, Maire-déléguée), Candice Fradet (30 ans, clerc de notaire, Bierné, Conseillère Municipale), Paul Maussion (57 ans, agriculteur, St Michel-de-Feins, Maire-délégué), Jonathan Gelineau (35 ans, comptable, St Laurent des Mortiers, Conseillère Municipale), Marie-Noëlle Tribondeau (64 ans, Maire sortante, Bierné, Maire), Vincent Rousseau (54 ans, consultant, St Michel-de-Feins, 3^e Adjoint), Nadège Berthelot (43 ans, enseignante, St Laurent des Mortiers, Conseillère Municipale), Marie Lemesle (44 ans, agent technique territorial, St Michel-de-Feins, Conseillère Municipale), André Manceau (67 ans, retraité, Bierné, Conseiller Municipal), Pascale Jahier (50 ans, coiffeuse à domicile, Argenton N.D., 2^e Adjointe), Didier Thibault (37 ans, agriculteur, St Laurent des Mortiers, Conseillère Municipale), Alain Bitbol (58 ans, enseignant, Bierné, 1^{er} Adjoint), Nathalie Porcher (47 ans, agricultrice, Argenton N.D., Maire déléguée), Stéphanie Lecomte (41 ans, agricultrice, Bierné, Conseillère Municipale)



Je m'appelle Paul Maussion. J'ai 58 ans. Je suis marié et père de quatre enfants. Je suis agriculteur depuis 1988 à Saint-Michel-de-Feins, essentiellement de la volaille label et de la grande culture.

Maire sortant de Saint-Michel-de-Feins, j'ai apprécié travailler à l'élaboration de la nouvelle commune avec mes collègues Dominique Mourin et Henri Boivin qui n'ont pas souhaité repartir cette année. C'est maintenant mon troisième mandat en tant que Maire et Maire-délégué, après avoir été conseiller municipal pendant de nombreuses années. Par ailleurs après avoir été responsable des jeunes agriculteurs, je suis maintenant représentant des Maires de la Mayenne à la SAFER.

Je conçois le rôle de Maire à Saint-Michel de Feins comme celui d'un élu de proximité qui fait le lien avec la Commune nouvelle.

Avec Marie-Noëlle Tribondeau, je représente Bierné-les-Villages à la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier. C'est là que beaucoup de dossiers structurants se traitent et qu'il faut agir pour activer l'entraide intercommunale.

En tant que responsable de la commission « Voirie, bâtiment et matériel », j'ai pour mission l'entretien de la voirie qui est très importante sur notre commune et des bâtiments communaux. Nous avons des beaux projets pour qui bénéficieront à l'ensemble des habitants des quatre communes historiques. Certains sont très complémentaires comme la salle des fêtes de Bierné qui permet de proposer aux habitants une offre d'accueil et d'équipements équilibrée et plus importante. D'autres comme la création d'un habitat partagé sont des projets indispensables pour notre commune.

Commission Voieries, bâtiments, matériels :

Paul Maussion (*Responsable*), Kévin Auvray, Pascale Jahier, Stéphanie Lecomte, Marie-Françoise Lemesle, André Manceau, Nathalie Porcher, Romain Revelaud, Agnès Taunais, Didier Thibault, Marie-Noëlle Tribondeau

Paul Maussion

MAIRE-DÉLÉGUÉ DE SAINT-MICHEL -DE-FEINS



Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année.



Je m'appelle Nathalie Porcher, j'habite à Argenton Notre Dame depuis 20 ans.
Je suis exploitante agricole élevage laitier et culture céréalière. Mariée, je suis maman de 4 enfants. Je suis maire délégué d'Argenton Notre Dame depuis 2020 après avoir effectué deux mandats en tant que conseillère dont un en tant que première adjointe. J'ai également été trésorière de l'OGEC du R.P.I. d'Argenton-Notre-Dame / Daon pendant 15 ans.

En tant que maire déléguée, j'ai pour attribution de suivre l'ensemble des dossiers de la commune d'Argenton-Notre-Dame et de les partager au sein de la commune nouvelle, ainsi que de m'investir dans l'ensemble des dossiers de Bierné-les-Villages.

J'ai choisi d'être responsable de la commission sociale et associative. En effet sur la commune de Bierné-les-Villages, nous devons répondre à différentes problématiques notamment celles des personnes âgées, de l'isolement ou encore de la fracture numérique.

Ma mission est de favoriser tout ce qui permet de créer du lien social par exemple en soutenant les associations sportives et culturelles.

Je souhaite également apporter ma pierre à la création du « bien vivre ensemble » sur les quatre communes historiques. Suite à la demande de certains habitants d'Argenton-Notre-Dame, nous tenons à cœur d'organiser un moment de convivialité à la salle des fêtes de manière à pouvoir échanger sur les éventuelles demandes.

Malgré les événements qui ont pu toucher et affecter certains d'entre nous avec cette année un peu particulière lié à la crise sanitaire que nous vivons, je vous souhaite une très belle année 2021 ainsi qu'une bonne santé.

Commission sociale et vie associative :

Nathalie Porcher (*Responsable*), Nadège Berthelot, Alain Bitbol, Delphine Coladant, Stéphanie Lecomte, Paul Maussion, Vincent Rousseau, Agnès Taunais, Marie-Noëlle Tribondeau



Nathalie Porcher
**MAIRE-DÉLÉGUÉ
D'ARGENTON-NOTRE-DAME**

Je vous souhaite une très belle année 2021 ainsi qu'une bonne santé.





Je suis Agnès Taunais. J'ai 56 ans et mère de trois enfants. J'habite à Saint-Laurent-des-Mortiers depuis 33 ans et je suis gestionnaire d'assurance.

J'étais Conseillère municipale depuis 2001 et adjointe depuis 2011. J'ai une pensée très particulière pour Henri Boivin, qui a toujours été très présent et disponible pour notre commune. Je me suis impliquée pendant des années dans le monde associatif, d'abord en tant que parente d'élève à l'A.P.E. de l'école Marcel Aymé puis au sein de l'association Famille Rurale.

Une nouvelle page s'écrit pour permettre à notre collectivité de grandir et de prospérer en gardant son identité, son tissu économique et agricole et en veillant à ce qu'aucun des habitants du territoire ne soit oublié. J'espère aussi qu'après cette crise sanitaire nos associations pourront reprendre leur fonctionnement normal afin de proposer des animations et des activités pour à nouveau pouvoir partager des moments conviviaux qui nous ont beaucoup manqué cette année.

Au-delà de la fonction de Maire-déléguée de Saint-Laurent-des-Mortiers, j'ai en charge la commission «Scolaire et Périscolaire » qui concerne d'une part les trois écoles que compte Bierné-les-Villages et qui représente environ 120 enfants et d'autre part la gestion au quotidien des équipements périscolaires (*Centre de loisirs, garderie, service jeunesse, TAP*). La charge est importante pour l'ensemble des membres de cette commission dans ce contexte sanitaire particulièrement éprouvant, avec notamment la cantine pour laquelle nous avons toujours l'ambition de privilégier les circuits courts et les aliments bio. Malgré le confinement, nous devons poursuivre nos activités et permettre ainsi aux parents de travailler sereinement.

A moyen terme, nous avons un projet important avec la création de la nouvelle cantine plus fonctionnelle et aux normes. Mais nous avons la chance d'avoir un personnel très professionnel impliqué.

Reste enfin le Conseil Municipal des enfants qui vient de se renouveler et pour lequel nous devons apporter toute notre attention afin de concrétiser les projets imaginés par les enfants de Bierné-les-villages.

Je vous présente
tous mes vœux
de bonheur et de réussite
pour l'année 2021.

**MAIRE-DÉLÉGUÉ
DE SAINT-LAURENT-DES-MORTIERS**

Commission Scolaire et périscolaire :

Agnès Taunais (*Responsable*), Nadège Berthelot, Delphine Coladant, Muriel Gonin, Candice Fradet-Le Boulc'h, Nathalie Porcher, Romain Revelaud, Marie-Noëlle Tribondeau



Je m'appelle Alain Bitbol. J'habite à Bierné depuis 2012 et j'exerce la profession d'enseignant en lycée professionnel. Il s'agit à 59 ans de mon premier mandat d'élu et j'ai souhaité m'occuper de la communication et de la valorisation du patrimoine. Bulletin municipal, site internet (*aujourd'hui en reconstruction*) et depuis octobre, application Intramuros pour Smartphone sont les trois moyens de communication institutionnelle que la commune possède et qu'il faut animer.

Sans être une grande place historique, Bierné-les-Villages possède des atouts patrimoniaux et des coins charmants qui méritent d'être davantage valorisés.

Cela passe par de la communication mais également par l'organisation d'un événement culturel sur les quatre communes. Nous avons tous apprécié, par exemple, lorsque le château de la Barre a accepté d'accueillir pour un concert l'orchestre symphonique de l'Académie. Mais cette question du patrimoine passe aussi par le recueil de la mémoire des ainés de Bierné-les-Villages et la transmission aux plus jeunes de la vie d'autrefois dans nos communes. La commission communication devra s'ouvrir aux habitants qui souhaitent construire ce lien, l'identité du village, entre les générations. Nous pouvons, à terme, imaginer des rencontres, une exposition, et pourquoi l'édition d'un ouvrage.

Enfin outre la commission finances et économie, je participe, en tant qu'adjoint, aux commissions sociales et habitat partagé qui correspondent à ma sensibilité et mon expérience dans ce domaine. Je souhaite à tous les Biernéens une belle année 2021.

**Alain Bitbol
1^{er} ADJOINT**

Commission communication :

Alain Bitbol (*Responsable*), Kévin Auvray, Nadège Berthelot, Pascale Jahier, Paul Maussion, Nathalie Porcher, Romain Revelaud, Agnès Taunais, Marie-Noëlle Tribondeau





Je m'appelle Pascale Jahier, originaire d'Angers j'habite sur la commune d'Argenton-Notre-Dame depuis 2003. Mariée j'ai deux enfants de 26 et 23 ans. Coiffeuse depuis 35 ans, j'exerce à domicile depuis 2005. Dans le cadre de mon travail, j'ai appris à être à l'écoute des gens et j'aime avoir un lien social.

J'ai effectué deux mandats sur la commune d'Argenton-Notre-Dame dont un en tant que seconde adjointe. J'ai souhaité continuer, suite à la création de la nouvelle commune car c'est une aventure enrichissante qui nous permet de comprendre le fonctionnement et d'accompagner le devenir d'une commune.

En tant qu'adjointe, je préside la commission "aménagement cadre de vie".

Cette commission a en charge toutes les questions relatives à l'aménagement de nos communes de manière à y assurer un cadre de vie agréable.

Imaginer avec les habitants l'installation des aires de jeux pour les enfants, s'occuper des fleurissements, de l'aménagement des paysages, signaler et lutter contre les petits problèmes qui embarrasent la vie des communes au quotidien telles sont les missions qui ont été confiées à la commission. Certaines pourront faire l'objet de travaux dans le cadre des chantiers « argent de poche » ouverts aux jeunes âgés de 16 à 18 ans.

Pour conclure, je dirais que l'année 2020 se termine, mais à notre grand désespoir la Covid 19 est toujours là. Je vous souhaite que l'année 2021 soit meilleure et quelle vous apporte joie, santé, bonheur et réussite.

Commission aménagement du cadre de vie :

Pascale Jahier (*Responsable*), Marie-Andrée Cornu, Jonathan Gélineau, Marie-Françoise Lemesle, Dominique Mahier, André Manceau, Paul Maussion, Nathalie Porcher, Vincent Rousseau, Agnès Taunais, Marie-Noëlle Tribondeau

Pascale Jahier
2^e ADJOINT



Je m'appelle Vincent Rousseau. J'ai 56 ans. Je suis marié et j'habite à Saint-Michel-de-Feins depuis 20 ans. J'y élève, à titre de passion, des moutons d'Ouessant et des chèvres des fossés. C'est mon troisième mandat dont deux comme adjoint.

J'ai participé activement à la création de la commune nouvelle de Bierné-les-Villages et c'est pour cela que j'ai souhaité continuer. Mon métier consiste à former et accompagner les élus et les agents des collectivités territoriales à la mise en place des achats publics.

En tant qu'adjoint, je participe aux commissions « Finances », « Habitat partagé » et à la commission « Sociale et vie associative ». Je souhaiterais également impulser une réflexion sur un éventuel jumelage.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2021.

Délégations et autres commissions :

Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier

Marie-Noëlle Tribondeau (*1^{er} Vice-présidente chargée de l'enseignement, de la Formation et de l'emploi*)

Paul Maussion (*Conseiller Communautaire*)

Commission Finances et Vie économique : Marie-Noëlle Tribondeau (*Responsable*), Alain Bitbol, Jonathan Gélineau, Jacky Joly, Paul Maussion, Nathalie Porcher, Vincent Rousseau, Agnès Taunais, Didier Thibault

Commission habitat partagé : Marie-Noëlle Tribondeau (*Responsable*), Thierry Bazillais, Nadège Berthelot, Alain Bitbol, Henri Boivin, Jeanine Bricaud, Pascale Jahier, Candice Fradet-Le Boulch, Stéphanie Lecomte, Dominique Mahier, Paul Maussion, Dominique Mourin, Yvonne Pichot, Nathalie Porcher, Dominique Roudière, Remy Réauté Agnès Taunais, Jean-Marc Tribondeau, Vincent Rousseau, Thierry Viot

Administrateur à la SAFER : Paul Maussion

Représentants au Territoire d'Energie Mayenne : Paul Maussion (*Titulaire*) et Kevin Auvray (*Suppléant*)

Représentant Défense - Représentant Sécurité Routière : Romain Relevaud - **Représentant OGEC :** Nathalie Porcher

Représentant SIVOS : Agnès Taunais, Stéphanie Lecomte, Nathalie Porcher (*Titulaires*) Romain Relevaud, Marie-Noëlle Tribondeau, Alain Bitbol (*Suppléants*) - **Représentant CNAS :** Agnès Taunais (*Elu*) / Isabelle Didelet (*Personnel*)

Commission de contrôle des listes électorales : André Manceau (*Titulaire*), Jacky Joly (*Suppléant*), Remy Réauté (*Titulaire*), Raymonde Davost (*Suppléante*), Armelle Maurice (*Titulaire*), Henri Boivin (*Suppléant*)

Commission d'appel d'offre : Jonathan Gélineau, Jacky Joly, Vincent Rousseau (*Titulaires*) Alain Bitbol, Pascale Jahier, Paul Maussion (*Suppléants*)

Vincent Rousseau
3^e ADJOINT



UNE ANNÉE 2020 INÉDITE, ÉPROUVANTE MAIS SOLIDAIRE

Alors que nous abordions une année 2020 pleine de promesses, le coronavirus en a décidé autrement en mettant à l'arrêt l'économie mondiale et en éprouvant les femmes et les hommes de tous pays ainsi que les habitants de notre village. Comme à chaque évènement tragique, l'être humain se révèle alors dans ce qu'il a de meilleur et de pire mais dans cette page, nous voulons en retenir le meilleur.

Les soignants, les aides à domicile, tous les services de soins, de secours et d'aide à la personne se sont mobilisés rapidement sans garantie pour leur propre santé et parfois en faisant passer les malades ou les personnes aidées ou secourues avant leur propre famille. Ils ont été applaudis, à juste titre, pour cet engagement mais maintenant nous devons être à leur côté pour obtenir les équipements et les moyens nécessaires pour dompter ce virus et pour qu'au quotidien ils puissent continuer d'exercer sereinement leurs métiers avec la même passion.

Les enseignants malmenés parfois par l'institution, par certains parents, se sont adaptés rapidement pour permettre aux enfants de bénéficier de la continuité pédagogique. Ils se sont organisés avec les moyens du bord: leur créativité et la débrouille et ils ont assuré. Les parents ont pu tester l'école à la maison avec ses difficultés soit d'équipement ou d'organisation. Le retour à l'école étant bienvenu, chacun a retrouvé son rôle d'éducation et d'enseignement bien réparti pour ensemble et en confiance, aider l'enfant à grandir dans ce contexte particulier.

Les agents des services communaux ont également répondu présents pour continuer à assurer leur mission de service public. Les quatre communes sont restées entretenues par les personnels présents sur le terrain. Les agents des services administratifs ont assuré leurs missions en télé travail parce que nous nous étions organisés pour que ce soit possible. L'équipe des services périscolaires, après une période d'arrêt, a fait preuve d'agilité pour s'adapter aux différentes étapes du dé-confinement, la préoccupation première des équipes étant d'aider les enfants à traverser le mieux possible cette période angoissante. L'agence postale restée ouverte a permis de préserver un peu de lien social.

Les agriculteurs, les artisans, les commerçants ont été impactés également par cette crise sanitaire, à des degrés divers passant par des arrêts complets ou limités d'activités pour les artisans aux agriculteurs qui ont continué de produire avec parfois le souci d'écoulement des produits ou de réorganisation des filières jusqu'aux commerçants qui ont du complètement arrêter leur activité ou d'autres redoublant d'activité pour offrir le maximum de services aux habitants.

Les salariés de l'agroalimentaire ou d'autres filières indispensables à la vie quotidienne des français ont poursuivi leur activité non sans crainte mais par solidarité avec leurs collègues.

Nous voulons, en cette année particulière, adresser nos remerciements à toutes les personnes qui se sont investies et qui ont pris des risques à titre professionnel ou bénévole et les assurer de notre profonde reconnaissance et de notre soutien. Nous voulons mettre en lumière la responsabilité des habitants qui ont joué la carte de la solidarité en faisant fonctionner le commerce local, en approvisionnant les personnes qui ne pouvaient se déplacer ou tout simplement en prenant des nouvelles du voisinage pour qu'aucun ne se sente abandonné.

Cette crise sanitaire nous a tous sidéré, nous obligeant à réfléchir sur notre mode de vie. Elle n'est pas terminée et elle fait appel au sens des responsabilités de chacun.

Par respect pour les efforts fournis et les risques pris par certains professionnels et pour notre sécurité propre et celle de nos proches, nous devons impérativement respecter les gestes barrières : le port du masque, la distance physique, le lavage des mains.



VIE ÉCONOMIQUE

LES ENTREPRISES DE BIERNE-LES-VILLAGES, UN BIEN PRÉCIEUX

Artisans, commerçants, professions libérales, ils sont presque 50 sur le territoire de la commune, qui investissent et croient aux vertus de la proximité et à l'avenir de nos campagnes. Certains se sont installés en 2020, malgré toutes les incertitudes liées à la situation sanitaire. D'autres sont ici depuis bien plus longtemps, ils y ont bâti réputation et sont reconnus pour leur savoir-faire.

Avec le confinement, un grand nombre ont vu leurs activités restreintes voire totalement stoppées. La fin du confinement, lorsqu'elle sera décidée, ne permettra pas d'emblée de retrouver une situation « normale ». Des solidarités nouvelles se sont créées et d'autres sont en réflexion. Mais au final, c'est à nous tous, consommateurs, qu'il revient de prendre les bonnes décisions pour sauver le tissu économique de Bierné-les-Villages.

PRODUITS DU TERROIR

Vous recherchez des produits du terroir sains, naturels, frais, cultivés ou fabriqués artisanalement près de chez vous.

Acheter localement des produits ou des services est un acte citoyen.



LA FROMAGERIE DU HAUT ANJOU

Située à la sortie de Bierné-les-Villages en direction de Gennes, la Fromagerie du Haut Anjou a repris du service en février 2020. **Gilles et Dominique De Valicourt, Nicolas Morillon, Arnaud et Max** y produisent aujourd'hui trois fromages : la Douceur d'Anjou, le Crèmeux d'Anjou et le Fort d'Anjou. Ces produits sont disponibles à la boutique, où les nouveaux fromagers de Bierné seront ravis de vous recevoir pour vous transmettre notre passion. Du travail sur la matière première, du lait de vache bio jusqu'au choix des conditions d'affinage en passant par la coagulation, la conception du fromage est notre métier !

**Nous vous accueillons de 15h à 18h les mercredis et vendredi,
de 10h à 13h le samedi.**

✉ : 3, les Grands Poiriers 53290 Biern

📞 : 02 43 06 70 86 @ : fromhautanjou@gmail.com

Site Internet : <https://fromhautanjou.wixsite.com/mayenne>



L'ÉLEVAGE DAVID CADET

Situé à Argenton-Notre-Dame, l'élevage de David Cadet propose de la viande bovine, rouge des prés en colis. Le bœuf est commercialisé en colis. Tous les morceaux sont livrés sous vide, étiquetés et nommés.



✉ Le Pressoir 53290 Argenton Notre Dame
📞 07 84 28 74 86 @ : cadetdavid53@gmail.com





LA CARTERIE

Jean-Daniel Clémenceau est spécialisé dans la viande d'agneau certifié bio.
Tous les produits sont fabriqués uniquement à base de viande de mouton et avec les morceaux nobles (gigots, épaule, côtes) sans ajout de viande de porc (gras) ou de bœuf.

✉ : La Carterie 53290 Bierné ☎ : 06 74 37 59 81
✉ : jd.clemenceau@orange.fr

LES GOURMETS DE LA GRÈLERAIE

Marina Bellanger vend de la viande de porc, bovine et des poulets certifiés bio transformés à la ferme... Ayant dans l'optique de maîtriser tous les maillons de la chaîne, une partie des animaux sont née, élevée, transformée, sur l'exploitation par l'éleveuse, et commercialisée.



✉ : La Grèleraie - 53290 Saint-Michel-de-Feins
☎ : 06 78 58 28 70 ✉ : lesgourmetsdelagreleraie@orange.fr



EARL THIBAULT

Didier et Amandine Thibault sont établis à la ferme de la Grande Roche (Saint-Laurent-des-Mortiers) ; une ferme conduite en agriculture biologique, production de viande bovine et des poulets. La viande bovine est livrée en colis adaptés aux goûts (tradition, grillade, haché et prestige). Elle propose également de la volaille : poulets entiers, prêt à cuire, emballés.

✉ : La grande roche 53290 St Laurent-des-mortiers
☎ : 06 81 88 52 04 ✉ : ventedirecte.thibault@orange.fr

EARL DE CHIVRAY

Nathalie Rousseau ouvre les portes de sa ferme et propose en vente directe des plants de légumes d'été bio.
✉ : Les Chivray, 53290 Saint-Michel-de-Feins ☎ : 02 43 07 68 50 ✉ : chivray@orange.fr

Parce que consommer local est bon pour la planète, pour l'homme et pour Bierné-les-Villages, le 9 novembre 2020, une réflexion a été lancée pour favoriser les circuits courts, notamment en direction des consommateurs particuliers.



LES ARTISANS

Besoin de rénover, d'entretenir, d'isoler, de réparer, de construire...presque tous les corps de métier du bâtiment sont présents à Bierné-les-Villages :



ENTREPRISE « STANISLAS ROBIEUX »

Basé à Argenton-Notre-Dame, l'entreprise Robieux propose tous travaux de travaux de revêtement des sols et des murs. Carrelage, faïence et terrasse.
Le devis est gratuit



✉ : Argenton-Notre-Dame ☎ : 06 85 94 27 54 @ : stanislas.robieux@outlook.fr

Aménagement de combles, poses de plaques de plâtre, faux plafonds, isolation, pose de cloisons sèches, jointement, pose d'escalier, baie vitrée, parquet, porte de garage, portail ; **depuis 2001, Marc Auvray crée et module vos espaces en fonction de vos désirs.**



ENTREPRISE « MARC AUVRAY »

✉ : ZA route de Chatelain 53290 Bierné
☎ : 09 74 56 99 10 @ : contact@marc-auvray.com
Site Internet : <https://www.marc-auvray-plaquiste.com/>



JT2M MAÇONNERIE-CHARPENTE

Jérôme MAUSSION et Thibault MORILLON fournissent un panel de prestations complémentaires en maçonnerie et rénovation, extension, construction en ossature bois, charpente. Les deux artisans de JT2M proposent également la pose de Carport, pergola et de terrasse bois ainsi que les travaux de pavage et dallage.



✉ : Maltouche, 53290 Saint-Michel-de-Feins
☎ : 07 71 56 24 38 - 07 71 20 26 12 @ : Ent.jt2m@gmail.com
Site internet : <https://www.maçonnerie-charpente-jt2m.fr/>

A.B. RÉNO

L'entreprise A.B. Réno effectue essentiellement des travaux de rénovation auprès des particuliers et des professionnels : maçonnerie, taille de pierre (lucarne, corniche, etc...), enduit chaux naturelle, enduit à la terre ravalement.



✉ : 5 Rue du Maine - 53290, Argenton-Notre-Dame
☎ : 06 71 11 29 31 @ : renoab53@gmail.com



RAMONETOU



Crée en janvier 2013 et, à Bierné-les-Villages depuis le printemps, l'entreprise Ramonetou est spécialisée dans le ramonage de cheminées, poêles à bois, poêles à granulés et le diagnostic de votre conduit de cheminée et le débistrage.

Ramonetou est implantée dans tout le Grand Ouest et l'Est dans l'Aisne et la Marne.

Une équipe d'une douzaine de techniciens est à votre disposition pour effectuer vos travaux d'entretien des conduits de fumées. Ramonetou adhère aux principes du développement durable (R.S.E.). Ses artisans sont formés par l'entreprise et établis localement.

Le ramonage participe à réaliser des économies de combustibles.

✉ : 25 rue Henri IV - 53290 Bierné
☎ : 02 53 20 03 96 - 06 87 56 55 53 @ : p.de.rouge@ramonetou.fr
Site internet : <http://www.ramonetou.fr>

SARL VÉRON

De la construction neuve, en passant par la rénovation et les travaux d'extension maison, l'entreprise de maçonnerie Philippe Véron effectue les projets pour des particuliers ainsi que des professionnels.



✉ : Route de Châtelain, 53290 Argenton-Notre-Dame
☎ : 06 67 45 50 54 - 02 43 70 13 35
Site internet : <https://www.veron-philippe-macon.fr/>

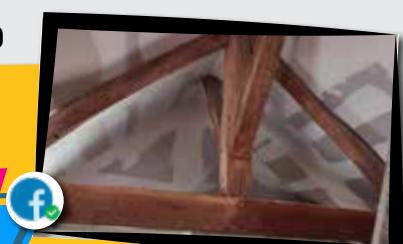


S.A.R.L. HUGUES CHAUVEAU



Reconnu sur le Sud Mayenne pour son professionnalisme, Hugues Chauveau propose des prestations de couvreur, zingueur et de ramonage.

✉ : 3 place Hardy, 53290 Bierné
☎ : 02 43 70 60 75 @ : chauveauhugues@orange.fr



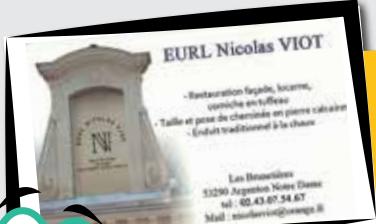
EURL FREDDY BONNAUD

Plaquistre, jointoyeur Freddy Bonnaud assure tous vos travaux d'aménagement de combles et d'isolation soufflée.

✉ : Les Oseraines, 53290 Saint-Michel-de-Feins
☎ : 06 20 58 72 92 @ : contact@freddybonnaud.fr



EURL NICOLAS VIOT



Tailleur de pierre, Nicolas Viot restaure façades et lucarnes, corniches en tuffeau. Taille et pose de cheminée en pierre calcaire. **Maçonnerie traditionnelle Enduit traditionnel à la chaux.**

✉ : Les Brunetières, 53290 Argenton Notre Dame
☎ : 02 43 07 54 67 @ : nicolasviot@orange.fr

S.A.R.L. HOUDAYER TP PÈRE ET FILS



Entreprise familiale créée en 2000, Houdayer TP apporte son expertise pour les travaux d'assainissement, de fosses septiques, de terrassement (agricole, maison et station d'épuration), de fosse à lisier, de démolition et d'aménagements (empierrement, clôture et portail, pose bordure et pavés, enrochement)

✉ : 2 Route de Gennes, 53290 Bierné

✆ : 02 43 70 60 37 @ : sarl.houdayer@gmail.com
Site Internet : <https://houdayer.fr/>

SOUD AGRI

Installé depuis juillet 2020 à Bierné, Romain Prodhomme est spécialisé dans tous les travaux de soudure : réparation de matériel agricole, d'élevage, d'engin de chantier. L'entreprise propose des soudures acier – alu, ainsi que la fabrication et/ou réparation de pièces spécifique.



✆ : 06 38 40 25 20 @ : soud.agri.tp@gmail.com
Site Internet <https://soudagritp-welder.business.site/>

BATI SPIRIT

BATI
mauvaise qualité
SPIRIT

Entreprise générale de bâtiment, Bati spirit est spécialisée dans la rénovation et l'amélioration de l'habitat.

✉ : 17 Ter route du Maine - 53290 Bierné

CARINE RITOUE, Maitre d'œuvre

✉ : Le Plessis 53290 Saint-Laurent-des-Mortiers ✆ : 02 43 06 25 70
@ : sarl.houdayer@gmail.com



ENTREPRISE GONIN



Installés à Bierné, Muriel et Guillaume Gonin sont fabricants de chaussures sur mesure. L'un comme l'autre travaillent uniquement sur commande auprès de professionnels. Muriel répond aux besoins des podologues orthopédistes sur l'ensemble du territoire. Guillaume est bottier. Il fabrique entièrement à la main, des chaussures pour les plus grandes maisons de luxe.



MAISON LOUIS VINCENT - ébénisterie d'art.

Harcèlement téléphonique et arnaques se multiplient depuis que les aides gouvernementales favorisent la transformation des logements ou de leurs systèmes de chauffage. Prendre un artisan local, c'est s'assurer du professionnalisme des intervenants et de la solidité du service après-vente si des difficultés surviennent.



COMMERCANTS ET PROFESSIONS LIBERALES

Un produit, un service... les commerçants et professions libérales de Bierné-les-Villages sont prêts à répondre à vos besoins et vos envies.

SUPERETTE VIVÉCO



✉ : 8a rue d'Anjou, 53290 Bierné
⌚ : 02 43 06 65 13 - 06 45 46 17 60
Site Internet :
<https://sarlungo-m.sumup.link>

On trouve de tout chez Hugo Mocques, le gérant du Vivéco : alimentation, boissons, fruits et légumes, produits d'entretien, d'hygiène et de beauté, de déco, idées cadeaux, livres, boucherie et traiteur, fromage à la coupe, bouteille de gaz, ... La superette de Bierné-les-Villages est également un point vert Crédit Agricole, un centre dépôt et envoi "Mondial Relay" ... La livraison à domicile de 13h30 à 15h30 est possible du mardi au samedi. Toutes les promotions sont mises en ligne tous les jours sur le facebook du Vivéco. Entreprises et associations ont la possibilité d'ouvrir un compte et de bénéficier ainsi d'une remise supplémentaire.

Jours et horaires d'ouverture du mardi au samedi :
8h30/12h30 - 16h/19h30 et le dimanche 8h30/12h30.

Coté boulangerie : La boulangerie Gallet propose toutes les sortes de pain, de la baguette tradition à des pains plus élaborés (*boule à l'ancienne, maïs, tradition graines...*).

À NOTER :
La boulangerie alimente 7 jours sur 7 le distributeur de pain
à Saint-Michel-de-Feins

Coté pâtisserie : La boulangerie Gallet propose de la viennoiserie, de la pâtisserie, du chocolat lors des périodes de Noël et de Pâques, des sandwichs à la demande, des gâteaux pour tous vos événements, des confiseries. Tous les produits sont fabriqués Maison.

BOULANGERIE GALLET



✉ : 8 r Anjou, 53290 Bierné
⌚ : 02 43 70 53 04 - 09 67 23 53 04

JEAN-BAPTISTE MOGUET



Installé en 2017 Jean-Baptiste exerce le métier de boucher-traiteur. Il propose également des prestations de boucher en ferme ; abattage de petits animaux, découpe de carcasse et transformation charcutière (*rillettes, pâté, boudin, saucisse, chipolatas, ect...*).

Vente direct, uniquement sur commande.
Traiteur à domicile.

✉ : 10 rue Teillard, 53290 Bierné ⌚ : 06 80 81 79 19

Mikael et Céline vous accueille dans un décor vintage digne des années 50 de la côte ouest des Etats-Unis. Buraliste, le Mik Cely distribue également la presse quotidienne (*Ouest-France et Haut-Anjou*). Il est aussi détaillant pour la Française des jeux.

Restaurant ouvert à midi du lundi au vendredi, le Mik Cely propose une cuisine traditionnelle de qualité. Le restaurant ouvre également la possibilité de plats à emporter sur réservation. Le samedi et dimanche, sur réservation, il peut offrir des Menus élaborés ou sur carte. **Traiteur, il répond à vos besoins pour les mariages, banquets et repas de famille.**

Horaires d'ouverture :

tous les jours de la semaine
sauf le lundi, mercredi et dimanche après-midi

RESTAURANT-BAR-TABAC MIK CELY



✉ : 4 rue d'Anjou, 53290 Bierné
⌚ : 02 43 70 53 21
✉ : mik.cely@wanadoo.fr



L'ESPACE « UN INSTANT »



Ouvert en septembre 2020 et fermé aussitôt pour cause de confinement, l'espace Un Instant a ému toute la France sur le journal de TF1. Le concept est original, il regroupe différents quatre commerces dans un espace sans mur. **Le lieu idéal pour trouver un cadeau ou se faire plaisir.**

✉ : 17 Rue du Maine, 53290 Bierné

LE TEMPS D'UNE PAUSE : Dimitri vous invite à la détente dans son salon de thé au service chaleureux et raffiné. Il commercialise également du café de qualité en grains ou moulu.

Vente de coffrets et propose un bar à bonbons à l'ancienne et de petites pâtisseries (cookies, madeleines...)

📞 : 06 98 81 84 41

CHARME ET SENSUALITÉ : Dans son espace, Jennifer commercialise de la lingerie fine et glamour et les articles de love boutique. Elle propose également une friperie femme et enfants, avec dépôt à la boutique. Vous découvrirez enfin un univers de parfums d'inspirations, des sacs à mains, des portefeuilles, des ceintures ainsi que des bijoux et piercing, montres et bijoux en bois et liège.

📞 : 06 35 02 83 12 Site Internet : <https://charme-et-sensualite.sumup.link>



BE YOURSELF : Marion vous accueille avec ses produits. **Vente de produits cosmétiques, de maquillage, gommages, bombe de bains, shampoings secs et accessoires de beauté.**

📞 : 06 01 95 55 68 @ : marion.morisseau@yahoo.fr Site Internet <https://be-yourself.sumup.link>



O' BOUT DE L'AIGUILLE : Océane vend les articles de mercerie et laine de première nécessité. Elle propose tous les travaux de couture et retouche. Vous avez un ourlet à réaliser ou il vous manque un bouton rare sur votre gabardine et vous voilà comblé ; vos vêtements abîmés ou trop grands retrouvent une seconde vie.

Océane crée également pour les petits et grands.

📞 : 06 83 57 10 56 @ : oboutdelaiguille@gmail.com



Jean-Louis Poirier effectue les réparations mécaniques et carrosserie toutes marques, le dépannage. Affilié au réseau Euro Repar Car Service, le garage Poirier commercialise également les véhicules d'occasion.

Horaires d'ouverture :

du lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30

✉ : Route de Châtelain, 53290 Bierné

📞 : 02 43 70 53 22 Site Internet : <http://www.eurorepar.fr>

GARAGE JEAN-LOUIS POIRIER



SALON MARYSE



Maryse accueille aussi bien les hommes que les femmes

✉ : 18 r Anjou, 53290 Bierné

📞 : 02 43 70 51 81



PASCALE – Coiffeuse à domicile

Coiffure à domicile - Homme, femme, enfants sur R.D.V.

Horaires : du Lundi au vendredi de 9h-12h et de 13h-18h30 Le Samedi 8h-12h / 13h-17h

✉ : Les Cèdres 53290 Argenton-Notre-Dame

📞 : 06 76 22 05 25

LALY ZEN



Esthéticienne à domicile, Laly Zen propose les soins pour le visage et pour le corps, les épilations, maquillage ainsi que la beauté des mains et des pieds.

📞 : 06 18 29 05 05

CABINET DU DOUET - INFIRMIÈRE À DOMICILE

✉ : Place du Foyer Rural, 53290 Bierné

📞 : 02 43 70 68 84



CABINET DE NATUROPATHIE DOMINIQUE ROUDIÈRE : Dominique Roudière vous apprend à prendre soin de votre corps. Ses conseils vous aident à préserver votre santé et votre sérénité par des méthodes naturelles grâce à une alimentation saine, aux compléments de vitamines et minéraux, aux plantes et les huiles essentielles, à l'homéopathie et aux elixirs floraux.

Consultations uniquement sur rendez-vous (*Conseils par téléphone et internet possibles*).

✉ : 8 rue de Versailles 53290 St-Laurent-des-Mortiers ☎ : 06 15 60 23 49

Site Internet : <https://naturedo.webnode.fr/>

GITE DE LA JUQUAISE : La Juquaise est une vaste propriété à Saint-Laurent-des-Mortiers. Le bâtiment principal est une magnifique bâtie monumentale datant du 18^e siècle. Votre maison de vacance, située à côté, a été rénovée avec goût par ses propriétaires, qui ont divisé le terrain en deux, pour vous laisser toute l'intimité nécessaire durant vos vacances. **Le logement peut accueillir 6 adultes et 2 enfants maximum (lits superposés non adaptés aux adultes).** Il dispose de tout le confort. Les réservations se font par l'intermédiaire du site Belvita.fr.

✉ : Le logis de la Juquaise 53290 Saint-Laurent-des-Mortiers

GITE DE LA HOISMINIÈRE



✉ : Les Hoisminières 53290 Bierné ☎ : 06 07 60 23 39 @ : famille.herivaux@yahoo.fr

Georges Hérvieux met à la disposition des voyageurs, pour un tarif très abordable, une longère divisée en deux gîtes qui peuvent être regroupés, entièrement restaurée de 107 m² pouvant accueillir jusqu'à dix personnes. La maison construite en 1843 conserve sa fraîcheur en été. En retrait par rapport à la route, elle offre tous le confort, le calme et repos. Elle s'ouvre sur une terrasse et un jardin avec cour fermée, dépendances, terrain de pétanque. A moins de 200 mètres un étang privatif de plus d'un hectare, arboré et très poissonneux fera le bonheur des pêcheurs. **Le logement est parfait pour les couples, les familles (avec enfants), les grands groupes.**

CHÂTEAU D'EAU « LE SABLE »

Location de salle et gîte - Michaël et Florence BUTON, sympathiques Mickaëliens, vous accueillent dans un site insolite et exceptionnel : un château d'eau entièrement restauré et offrant une vue incomparable sur la campagne mayennaise. Ce lieu, parfaitement équipé, est idéal pour organiser des séminaires ou des regroupements.

À NOTER : le gite est ouvert aux visites durant les journées du patrimoine.

✉ : Route de Saint-Michel-de-Feins D213 - 53200 Daon
☎ : 07 49 39 70 17 @ : chateaudealesable@gmail.com



LES BELLES RETROUVAILLES



Amandine THIBAULT vous accueille dans sa propriété toute l'année à Saint Barnabé (Contigné - 49330 Les hauts d'Anjou). Elle propose un hébergement en deux gîtes 4 et 3 étoiles.

✉ : Saint-Barnabé 49330 Contigné - Les hauts d'Anjou
☎ : 06 81 88 52 04 @ : giteslesbellesretrouvailles@orange.fr
Site Internet : <https://www.gite-barnabe.com/>

MES AMOURS À POILS



Formée, spécialisée et surtout passionnée, Marie a choisi Bierné-les-Villages pour installer, en 2020, son entreprise «Mes amours à poils». Depuis la Challerie, Marie vous propose un panel de prestations : toilettage canin et félin en salon ou à domicile, éducation canine pour vous faire obéir, garde d'animaux durant vos absences (pension et Pet-Sitting). Dynamique et réactive Marie se déplace en Mayenne (53), en Maine-et-Loire (49) et dans la Sarthe (72) dans un rayon de 40 kilomètres.

✉ : La Challerie 53290 Bierné ☎ : 06 20 18 17 96

@ : mes.amours.a.poils@hotmail.com Site internet : <https://www.mes-amours-a-poils.com/>

ECURIE DU PLESSIS



Ecurie adaptée à tout type de chevaux (sport, loisir, de course au repos) disposant de 50 ha de prairies d'un manège et d'une carrière.

Florian Tribondeau vous propose différentes prestations pour assurer le bien-être des chevaux : (boxes, pré, repos, débourrage, travail du cheval).

✉ : le Plessis, 53290 Bierné

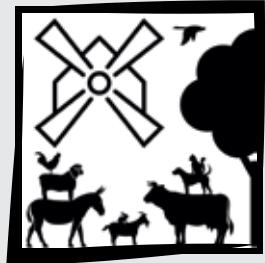
⌚ : 06 82 36 11 06 Courriel : ecurieduplessis@gmail.com

CABINET VÉTÉRINAIRE BEUGNIER

A votre service depuis 30 ans sur Bierné-les-villages, le Dr Marc Beugnier vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 12h30 pour soigner tous vos animaux. **Le service d'urgences est disponible 24h/24 et 7j/7.**

✉ : 10 rue du moulin Bossard 53290 Bierné ⌚ : 02 43 70 51 36

@ : beugnier.vet@gmail.com



CABINET VÉTÉRINAIRE DES BRÉTIGNOLLES SCP VÉTÉRINAIRES DRABBÉ – SEGAERT

Notre équipe de trois vétérinaires et 2 A.S.V. (Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire) vous accueille à Bierné-Les-Villages du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h30 pour soigner vos animaux de compagnie, équidés et animaux d'élevage. **Les urgences sont gérées 24h/24 et 7j/7.**

✉ : 1 Rue des Brétignolles, 53290 Bierné ⌚ : 02 72 53 00 70 @ : vet.bretignolles@gmail.com

FIBRE ET TÉLÉTRAVAIL

La crise sanitaire que nous subissons a modifié en profondeur nos modes de vie. Le premier confinement a imposé des changements brutaux. Les enfants et surtout les adolescents ont du gérer, en autonomie, leur temps d'apprentissage. Les achats en ligne se sont envolés. Les salariés et leurs employeurs ont été nombreux à pratiquer le télétravail.

Avec le second confinement, le télétravail a fait son entrée dans le droit du travail et nous ne sommes qu'au commencement d'une révolution dans l'organisation du travail. **N'en doutons pas, crise sanitaire ou non, le télétravail se généralisera.**



Bierné-les-Villages, comme toute la Mayenne, se prépare à ce grand chambardement. Peu à peu sur notre territoire, la fibre optique tire sa toile. Ses avantages sont connus : un débit stable, une vitesse de téléchargement 30 fois plus rapide que l'ADSL, l'envoi de fichiers 200 fois plus rapide et une insensibilité aux perturbations électriques. La fibre sera un atout important pour le maintien des entreprises sur le territoire de la commune et le développement de l'artisanat. **Elle est une source de confort et de sécurité supplémentaire pour ceux qui quotidiennement utilisent internet.**

Dans les quatre communes historiques de Bierné-les-Villages, le déploiement est en cours. À Argenton-Notre-Dame et dans le centre du bourg de Bierné, certaines maisons sont déjà raccordées. A Saint-Michel-des-Feins et à Saint-Laurent-des-Mortiers, l'installation est imminente. Le raccordement à la fibre optique peut nécessiter de réaliser des travaux d'élagage. Les propriétaires ou locataire de parcelles ayant des haies à proximité de la ligne téléphonique

ont reçu un courrier les informant de la nécessité de les tailler. Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1m en hauteur et de 50cm en largeur avec les lignes de communication aériennes. Si la ligne téléphonique n'est pas accessible pour la pose de la fibre, les équipes passeront leur chemin et les habitations ne pourront pas être raccordées. En cas de difficultés pour trouver un prestataire pour l'élagage ou si vous souhaitez un groupement de commande pour ces travaux, il est possible de se rapprocher de la mairie.



L'avancée de ce gigantesque chantier est consultable sur le site de Mayenne Fibre www.mayenne.fibre.fr.





VIE COMMUNALE

VOIRIE - RÉSEAUX



Après les sommes importantes investies en travaux de voirie sur les deux années précédentes, le budget consacré à ces travaux a été moins conséquent en 2020.

La voie d'accès au cabinet vétérinaire de Bierné a été finalisée. Le chemin de Gouby sur St-Michel-des-Feins a été refait sur toute sa longueur selon le procédé profilovia et divers travaux d'entretien des chemins des communes pour un montant de 32 989€ HT.

La communauté de communes renouvelle le fond d'urgence voirie activé en 2018, la commune de Bierné les Villages pourra prétendre à une dotation de

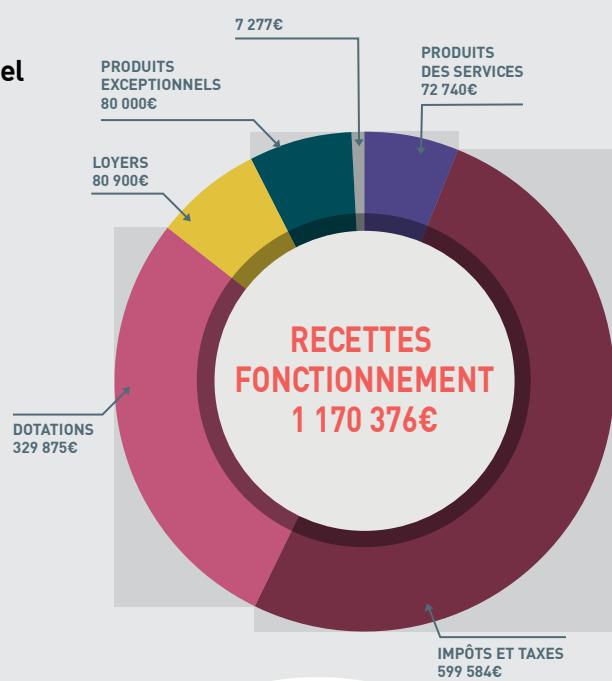
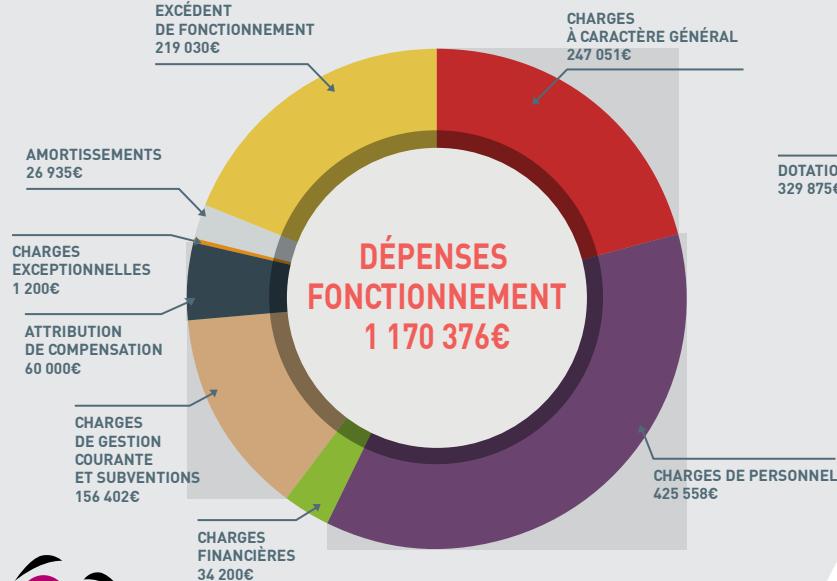
20 200€ pour l'année à condition d'investir la même somme, ce qui nous permet d'envisager une ligne budgétaire à hauteur de 40 400€ pour les travaux de voirie 2021.

Les réseaux électriques et téléphoniques alimentant la salle des fêtes de Bierné arrivent par la rue de la Mesnerie. En cohérence avec le projet de rénovation, il a été décidé de procéder à l'effacement des réseaux de la rue St Gilles et de la rue de la Mesnerie de Bierné. **Les travaux ont débuté en décembre, ils se dérouleront jusqu'en mars, Chaque propriétaire riverain a été contacté et les réunions de chantier sur le terrain pourront être l'occasion d'apporter des précisions.**



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

Les chiffres présentés sont les chiffres du budget prévisionnel voté par le conseil municipal en juin 2020, après l'installation de la nouvelle équipe municipale.



SALLE DES FÊTES - HABITAT PARTAGÉ MAISON FRANCE SERVICES

Où en sont ces projets ?

Présentés dans le précédent bulletin, ces différents projets ont pris un peu de retard pour différentes raisons et le coronavirus y a pris sa part.

LA SALLE DES FÊTES



Le premier appel d'offre étant infructueux avec des propositions de prix très au-dessus de l'estimation, les élus ont décidé de procéder à une nouvelle consultation dont le délai a du être prolongé suite au confinement. La deuxième consultation a permis de faire quelques économies, inférieures à nos attentes, mais toutes les collectivités font le constat d'une hausse des marchés publics concernant les bâtiments et les contraintes sanitaires amplifient cet état de fait.

Les travaux de démolition nous ont révélé un défaut de structuration des fondations que nous avons du consolider, ce qui a également occasionné un retard et une adaptation du chantier. Dans le même temps, nous reprenons les dossiers de demande de subventions pour ceux qui peuvent être revus.

Au bout du compte, c'est un projet de rénovation qui demande beaucoup de patience, d'énergie, nous apprécierons d'autant plus sa finalisation.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'inauguration.



L'HABITAT PARTAGÉ



Pour ce projet, un retard au démarrage également. Afin d'éviter la mauvaise surprise du résultat de l'appel d'offres, il a été décidé de procéder aux travaux de démolition, hors marché, avant la consultation des entreprises.

Un désamiantage étant nécessaire avant d'entreprendre tous ces travaux, nous pourrons au cours du premier trimestre entamer les travaux de rénovation.



C'est un projet très attendu qui participera à la réhabilitation immobilière de la rue d'Anjou en lien avec l'aménagement du cabinet de soins infirmiers.

LA MAISON FRANCE SERVICES



Ce projet développé dans le précédent bulletin, se heurtait à une concurrence qui devait faire l'objet d'un arbitrage du territoire. Pour avancer sur ce dossier, les élus de Saint-Denis-d'Anjou et de Bierné-les-Villages ont finalement trouvé un accord pour faire une proposition au Préfet de la Mayenne afin d'installer une seule Maison France Service sur deux sites, en complémentarité. Chaque Maison France Service gardant son indépendance, la coordinatrice ou le coordinateur serait la même personne, les horaires d'ouverture seraient proposés en alternance sur les deux lieux pour que les habitants puissent être accueillis sur des plages horaires les plus larges possibles.

Cette proposition est innovante car elle n'est pas prévue dans le cahier des charges des Maisons France Services, nous l'avons formulée dans une lettre d'intention, au titre du droit à l'expérimentation dont disposent les communes.

Les services de l'État donnent suite à cette proposition, nous travaillons maintenant à l'aménagement des locaux, à l'organisation du service et au recrutement des personnes chargées de l'accueil.

Si tout se passe comme nous le souhaitons, la fin de l'année 2021 verra une première concrétisation du projet que nous vous avons présenté à la création de la commune nouvelle. En se rassemblant, nous voulions que la commune soit plus attractive et qu'elle puisse offrir plus de services de proximité à ses habitants. Ce sera effectif avec la réalisation des projets présentés dans ce bulletin.

Bien sûr, certains regretteront qu'ils soient concentrés sur Bierné. Mais entre les commerces, les formalités administratives et éventuellement les démarches de soins, les habitants pourront tout faire en proximité ; charge aux élus communaux de répondre aux problèmes de mobilité à l'intérieur de la commune. **Nous avions évoqué l'achat d'un minibus, nous en reparlerons.**

PROJET PRIVÉ - LA CRÉATION D'UN CABINET INFIRMIER ET CENTRE DE SOINS.

Infirmier libéral originaire de Château-Gontier, Mathieu Trovallet connaît bien le secteur de Bierné-les-Villages. Depuis trois ans, c'est lui qui remplace Brigitte Dudouet lors de ses congés. C'est donc tout naturellement qu'il succédera en octobre prochain à sa consœur décidé à faire valoir ses droits à la retraite.

Son installation, et c'est une excellente nouvelle, permettra de maintenir l'offre de soins dans la commune de Bierné-les-Villages. Pour rester proche de ses patients, le jeune infirmier a racheté les locaux de l'ancien bar-restaurant le « Christy ».

Le chantier de rénovation a été confié Davy Guiter, Maître d'œuvre. Celui-ci prévoit une refonte totale de l'intérieur du bâtiment et l'installation de deux cabinets : le premier pour Mathieu Trovallet et le second pour des permanences médicales et paramédicales qui pourraient fonctionner sous la forme de permanence.

Dans cet objectif, Mathieu Trovalet s'est rapproché des praticiens de la future maison de santé d'Azé.



La façade de l'ancien bar fera elle aussi l'objet d'une réfection complète, avec notamment la création d'une fenêtre supplémentaire. Ainsi, dans quelques mois entre la transformation en habitat partagé des locaux jadis occupés par le crédit agricole et celle de ce centre de soin, **c'est la rue principale de Bierné qui bénéficiera d'un profond renouvellement.**

“Cela reste ma première préoccupation” explique Mathieu Trovalet.



LE LOGEMENT

Il existe sur la commune un parc locatif public et privé qui ne suffit pas aux demandes de locations.



Devant cette situation, Mayenne Habitat a donc proposé sept logements locatifs qui viendront accroître l'offre existante à Bierné. Quatre de ces logements comblent les dents creuses de la rue du Comice et les trois derniers seront construits sur les deux premières parcelles rue de la Butte. **Avec les cinq logements de la résidence de la rue d'Anjou, ce seront douze logements supplémentaires allant du T1 au T4 qui seront proposés pour accueillir de nouvelles familles.**

Il restera onze parcelles viabilisées accessibles à la propriété dans un environnement privilégié donnant sur la nature tout en étant proche du cœur de bourg et de ses commerces. D'autres terrains restent constructibles sur les communes déléguées.



Pour tout renseignement,
s'adresser en mairie
de Bierné.



AIDES ET PRÊTS POUR L'AMÉLIORATION ET LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Des aides et prêts peuvent être accordés pour faire des travaux d'amélioration dans votre logement (*accessibilité, installation d'équipements...*) ou des travaux de rénovation énergétique.

- Aide de l'Anah
- Prime de transition énergétique "MaPrimeRénov"
- Aide de la caisse de retraite
- Prime "Coup de pouce économies d'énergie" : chauffage et isolation
- Prime "Coup de pouce thermostat avec régulation performante"
- Prêt de la Caf
- Éco-PTZ

Pour l'amélioration des performances énergétiques de votre logement ou pour sa réhabilitation, pour un habitat sain et durable, des aides sont possibles sous condition de revenus et sous réserve de la réglementation en vigueur.

Le Pays de Château-Gontier vous accompagne gratuitement dans le montage et le suivi de votre dossier. Pour une information ou des conseils des permanences sont organisées le jeudi matin de 9h à 12h à l'Hôtel de ville du Pays de Château Gontier ☎ 02 43 09 55 55

Réhabilitation de votre système d'assainissement Autonome

Avant tout travaux, si vous souhaitez mettre en place ou rénover une installation d'assainissement non collectif vous devez vous rendre à votre mairie ou à l'Hôtel de Ville de Château-Gontier pour retirer un dossier d'information. Des aides de la Communauté de Communes accompagnent les travaux de mise aux normes de votre installation.



ATTENTION :
Attendre l'accord des subventions
avant de commencer les travaux.

Travaux de rénovation
énergétique : attention
aux entreprises frauduleuses

LES SERVICES MUNICIPAUX

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Laura Couëffé, Isabelle Didelet et Viviane Viot vous accueille et vous renseigne

Horaires d'ouverture au public des mairies de la commune de Bierné-les-Villages						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Argenton-Notre-Dame		13h30 à 18h30				
Bierné	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h	
Saint-Laurent-des-Mortiers					8h30 à 12h30	
Saint-Michel-de-Feins			8h30 à 12h30			

Pour les personnes ayant des difficultés pour se rendre en mairie aux heures d'ouverture au public proposées, il est possible de prendre contact avec le secrétariat pour un rendez-vous à votre convenance.

LE RECENSEMENT CITOYEN À 16 ANS



Le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Dès 16 ans, il faut se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Cette démarche permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer un C.A.P., un B.E.P., le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Un jeune non recensé ne pourra pas passer de concours ou d'examen d'État avant l'âge de 25 ans.

les listes électorales dès 18 ans, ce ne sera pas le cas d'un jeune non recensé. La journée défense et citoyenneté (J.D.C.) permet d'informer le jeune sur ses droits et devoirs en tant que citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions. **Cette journée doit être accomplie après le recensement, entre le 16^e et le 25^e anniversaire.**

Vous devez garder l'original précieusement dans vos papiers à votre domicile, des photocopies vous seront remises au moment de la signature du document. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont dépend l'intéressé. La demande peut être faite par courrier en joignant une photocopie de la carte d'identité ou en se rendant directement sur place.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous aurons à désigner nos représentants au Conseil Départemental et au Conseil Régional.

L'inscription sur les listes électorales est automatique à 18 ans suite au recensement.

En cas de déménagement, l'inscription sur la liste électorale de la nouvelle commune

n'est pas automatique. Cette inscription est une démarche volontaire. Les personnes récemment arrivées sur la commune, doivent prendre contact avec la mairie pour effectuer cette formalité.

Sans inscription sur la liste électorale, il est impossible de voter.



TARIFS DE LOCATIONS DE SALLES

La salle des fêtes de Bierné-les-Villages sera en travaux en 2021 et ne sera donc pas disponible à la location, de nouveaux tarifs seront proposés suite à ces travaux.

	Argenton-Notre-Dame	S ^t Laurent-des-Mortiers	S ^t Michel-de-Feins
Caution	300 €	150 €	250 €
Caution nettoyage		100 €	100 €
Forfait ménage		60 €	60 €
Arrhes à la réservation	60 €		
Location vaisselle	25 €	30€	
Chauffage	En supplément	Selon consommation	En supplément
<hr/>			
Vin d'honneur	20 €	45 €	25 € + 10 €
Vin d'honneur (H.h.c.)*	20 €	55 €	50 € + 15 €
Réunion		25 €	
Réunion (H.h.c.)*		30 €	
La journée	80 € + 25 €	110 €	
La journée (H.h.c.)*	100 € + 25 €	220 €	200 € + 40 €
Week-end	115 € + 25 €		
Week-end			
Bal		210 €	
Bal		210 €	
Saint Sylvestre	115 € + 25 €	310 €	120 € + 25 €
Saint Sylvestre (H.h.c.)*	135 € + 25 €	310 €	220 € + 30 €

H.h.c. : Habitants hors commune - Chauffage : du 1^{er} octobre au 30 avril - Location vaisselle en sus.

TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIERES

Tarifs applicables au 01 janvier 2021

Bierné		
Cavurne 3 places	30 ans	250 €
Renouvellement	15 ans	35 €
Renouvellement	30 ans	60 €
Dispersion des cendres		30 €

Saint-Laurent-des-Mortiers		
Colombarium 2 places	30 ans	350 €
Renouvellement	15 ans	35 €
Renouvellement	30 ans	60 €

Concessions pour tombe ou cavurne Bierné-les-Villages	
15 ans	35 €
30 ans	60 €
50 ans	120 €



AGENCE POSTALE COMMUNALE DE BIERNE

A l'Agence Postale, de nombreux services vous sont proposés, tels que :

Céline et Myriam vous accueillent avec le sourire dans votre Agence Postale située rue d'Anjou à Bierné près de la mairie du Mardi au Samedi de 9h à 12h.

Tél. : 02 43 07 45 08



Retraits dépannage et versement jusqu'à 500 € par semaine pour les titulaires d'un compte courant ou d'un compte épargne à la Banque Postale.

Pour tout autre renseignement concernant les produits financiers de la Banque Postale, un conseiller est à votre disposition au 02 53 95 90 05

- Affranchissements de vos courriers nationaux et internationaux.
- Envoi de Colissimo, de Chronopost
- Vente de beaux carnets de collection et timbres postaux.
- Vente de prêt à poster simple, suivi, lettre recommandée mobile, d'emballage colis etc...
- Vente de produits à édition limitée comme la monnaie de Paris, cette année l'Histoire de France à l'honneur
- Retrait des objets mis en instance.

Pour faciliter vos envois, n'oubliez pas la lettre recommandée mobile, pratique quand votre Agence est fermée.

A VOTRE DISPOSITION :
un point Internet
sac jaune



PERMANENCES

Toutes ces permanences se tiennent dans les locaux annexes de la mairie de Bierné.
Entrée par la rue du Prieuré.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Le conciliateur de justice a pour but de trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre deux parties. Nommé par le premier président de la cour d'appel. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties et pour une durée limitée. Bénévolement, il est néanmoins tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers. **Le conciliateur de justice peut intervenir pour des conflits d'ordre civil, commercial, social ou rural tels que :**

- Impayés
- Malfaçons de travaux
- Litiges de la consommation
- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- Différend entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,

ANTENNE SOLIDARITÉ

M^{me} LAVOUE, assistante sociale reçoit le jeudi à partir de 9h30. Prendre rendez-vous à l'Antenne solidarité au 02 43 09 68 68.



M^r Jean-Paul Gastinel
le dernier mercredi de chaque
mois de 10h à 12h
Prendre rendez-vous en mairie.

TRANSPORT A LA DEMANDE

LE PETIT PÉGASE

Le Petit Pégase, transport à la demande, vous permet après un simple appel téléphonique pour réservation, d'être pris à votre domicile ou du point d'arrêt « réseau Pégase » le plus proche vers la destination choisie.

Les déplacements s'effectuent uniquement d'une commune à une autre. Le Petit Pégase n'assure pas le transport scolaire.

FONCTIONNEMENT DU PETIT PÉGASE

Il vous suffit de réserver votre billet dans les 15 jours qui précèdent le déplacement et jusqu'à 16h la veille du départ en appelant la centrale de mobilité au 0 800 666 321 (appel gratuit) ou sur le site www.petitpegase.lamayenne.fr

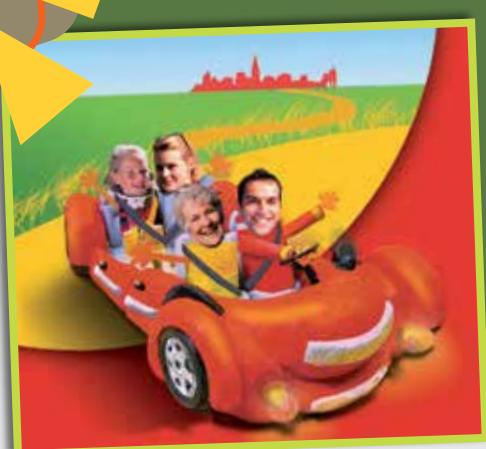


Du lundi au vendredi de 9h à 16h sans interruption
Samedi 8h30 à 11h.



TARIFS :

3 € pour 1 trajet simple. (1 ticket)
27 € le carnet de 10 tickets.
Demi-tarif pour les moins de 26 ans.



MOBILE I.T.



Un service de transport à la demande pour les personnes âgées ou handicapées.

Que ce soit pour se rendre chez le médecin, pour faire ses courses ou tout autre déplacement. De son domicile à la destination choisie dans les 25 communes du pays de Château-Gontier, des bénévoles vous accompagnent.



Mobil I.T., un service et un accompagnement qui permet aussi de conserver un lien social.
Réservation au 06.43.33.01.97 ou sur le site de l'association www.mobile-it.fr



SECTEUR CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

Jours de fonctionnement et tranches horaires du Petit Pégase

Mardi : 9h - 14h30
Mercredi : 13h30 - 18h30
Jeudi : 9h - 12h30
Vendredi : 13h30 - 18h30
Samedi : 9h - 12h30

Services supplémentaires pendant les vacances scolaires de la Toussaint, février et Pâques

Lundi : 13h30 - 18h30
Mardi : 13h30 - 18h30
Jeudi : 13h30 - 18h30



BIEN VIVRE ENSEMBLE

AVEC OU SANS LA COVID 19 !

Parce que l'on vit mieux dans un environnement entretenu et apaisé, un rappel des règles de vie commune semble nécessaire pour garantir à chacun la sérénité et la tranquillité chères à la vie de nos villages.

PROPRETÉ : ADOPTONS UNE ATTITUDE RESPONSABLE !

Vos enfants, par l'intermédiaire du Conseil Municipal des Enfants, le répètent chaque année : il y a trop de mégots écrasés sur les trottoirs.



Parce que l'on ne veut pas imposer à son voisin ce que nous ne voulons pas subir nous-mêmes, nous devons tous être vigilants et adapter notre comportement.

Un mégot écrasé sur le trottoir met deux ans à se décomposer ou s'ils atterrissent dans le caniveau, ils finissent à la mer et polluent l'eau, un seul mégot pollue 500 litres d'eau. Des cendriers et des poubelles sont à votre disposition dans les villages.

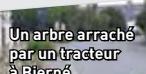
Et que dire des masques, désormais obligatoire depuis cette épidémie, dont certains se débarrassent sur la voie publique.

Les bacs de collecte des verres et du papier sont réservés à ces dépôts uniquement. La collecte en porte à porte, la déchetterie et les containers à disposition dans les bourgs répondent à tous les besoins. **Aucun déchet ne doit être déposé au pied des containers ou dans tout autre endroit de la commune par respect pour les habitants et les agents de la commune.**

TOUS CONCERNÉ



VOLS ET DÉGRADATIONS, SOYONS VIGILANTS !



Ici des parterres écrasés ou piétinés, là des pots de fleurs dérobés, des jeux pour enfants que l'on tente de démonter, ailleurs encore des panneaux que l'on retire pour exprimer son opposition au règlement de circulation où encore des bornes pliées par des voitures.

C'est notre cadre de vie que certains abîment avec ces actes de vandalisme. Des plaintes auprès des services de gendarmerie sont systématiques effectuées, mais c'est ensemble que nous pouvons réduire ces comportements inciviles.

C'est ainsi que nous pouvons préserver notre santé et celle de nos voisins les plus fragiles.



MES ANIMAUX ET MOI, C'EST QUI LE MAÎTRE ?

Nous avons tous été alertés par ces faits divers qui ont fait la une de la presse locale. Un troupeau de moutons égorgés et décimés par des chiens errants à Saint-Michel-de-Feins ou plus récemment, à Laval, un chihuahua tué par un chien dangereux sans muselière. L'article 1242 du code civil engage la responsabilité délictuelle d'un individu à la suite d'un préjudice qu'il aurait causé à autrui.



Un troupeau de moutons d'Ouessant égorgés par des chiens errants à Saint-Michel-de-Feins

Nous sommes tous attachés à nos animaux de compagnie mais nous ne devons pas les imposer à notre voisinage.

- Aux aboiements incessants de jour comme de nuit
 - Aux déjections sur les trottoirs quand ils font leur promenade
 - À leur divagation dans le village, ils peuvent effrayer ou faire tomber quelqu'un
 - À leur divagation dans la campagne car ils peuvent faire des dégâts dans les poulailles ou auprès d'autres animaux.
 - Au respect de la muselière pour les chiens de catégorie 1 et 2 et à entretenir un grillage adapté pour éviter toute fugue.

ET POUR LE BIEN DE NOS COMPAGNONS :

Il ne faut pas soigner un chat ou un chien que vous ne connaissez pas, il doit rentrer chez son propriétaire.

N'hésitez pas à signaler une maltraitance dont vous seriez témoin.

Evitez enfin la prolifération et prenez les devants pour maîtriser leur reproduction.

VIGILANCE POUR LES CHEVAUX

L'automne a été mouvementé pour les éleveurs équins. Les intrusions dans les élevages ont semé un vent de panique par crainte de mutilation des animaux. Au-delà des élevages de chevaux, d'autres intrusions pour vol de carburant, inscriptions diffamatoires ou intrusion dans les élevages ont tendance à se généraliser.

Ces agissements sont intolérables. Un réseau de surveillance des éleveurs de chevaux s'est organisé en lien avec la gendarmerie et ces évènements doivent nous rappeler que nous avons à exercer cette vigilance en signalant des comportements inhabituels et surtout en n'intervenant pas individuellement.

HALTE AUX NUISANCES SONORES ET OLFACTIVES !



Les travaux de bricolage, jardinage, l'usage des tondeuses à gazon et des tailles haies sont autorisés :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

De même, brûler du plastique ou tout autre résidu est interdit ; les fumées et les odeurs peuvent incommoder votre voisinage.



Evitons
que nos plaisirs
deviennent la hantise
de nos voisins

Le confinement a été pour beaucoup l'occasion de revisiter les jardins et de repenser son intérieur.



Pensez
à la déchetterie,
elle est toute
proche.



MA VOITURE ET MOI, C'EST QUI LE CHAUFFARD !



Même dans un village, le stationnement est parfois source de conflit, il convient d'en rappeler les règles. Les places de stationnement réservées aux personnes porteuses de handicap doivent rester disponibles pour les personnes concernées.

Le stationnement se fait sur les endroits conçus à cet effet, il est interdit sur les trottoirs et sur les parterres.

Le stationnement minute – marquage au sol – est réservé aux personnes s'arrêtant peu de temps pour se rendre dans les commerces locaux.

Les autres places de stationnement sont ouvertes à tous, il s'agit d'un espace public. Le stationnement prolongé ne doit pas être gênant, des parkings sont disponibles.

Les panneaux de signalisation sont posés pour donner des indications et pour la sécurité de tous, les panneaux pliés, tombés sont à signaler en mairie.

Vous pouvez utiliser l'application Intramuros pour cela !

Vos enfants le soulignent : les limitations de vitesse ne sont pas toujours respectées, notamment aux abords des écoles. Les services de gendarmerie font régulièrement des contrôles, mais c'est à chacun de se responsabiliser afin d'éviter que ne survienne un jour un drame !

ATTENTION,
laisser son véhicule sur un même emplacement pendant plus de 7 jours, de façon ininterrompue est considéré comme abusif, avec à la clé une possible mise en fourrière.

NOS TROTTOIRS

L'entretien du trottoir est de la responsabilité des résidents longeant celui-ci.

C'est à chaque habitant de s'assurer devant sa maison, du désherbage, du balayage des feuilles mortes et autres détritus, du déneigement ou le salage en cas de verglas.

La pose de jardinière ou de grille ou de tapis devant la porte d'entrée de la maison et sur le trottoir sont interdits, ils peuvent provoquer la chute d'un passant et empêcher l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

Etre citoyen, c'est avoir des droits mais aussi des devoirs. Nous faisons confiance au bon sens, au civisme et la bonne compréhension de chacun pour l'application de ces règles de bonne conduite.



L'utilisation de produits phytosanitaires est interdite aux collectivités depuis le 1^{er} janvier 2017. Cette interdiction s'applique aux particuliers depuis janvier 2019. Seules, les méthodes manuelles ou alternatives sont autorisées.

ASSOCIATION JARDIN FLEURI

**BESOIN DE PARTAGER DES MOMENTS DE CONVIVIALITE ? ENVIE D'ECHANGER DIFFERENTS SAVOIRS ?
DESIR DE ROMPRE LA SOLITUDE ?**

Notre association accueille, dans sa nouvelle structure à Grez-en-Bouère, tout public souhaitant tisser un lien social et les invite à se rencontrer autour d'activités manuelles, préventives et culturelles.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Des activités manuelles qui favorisent les liens sociaux entre les personnes et l'apprentissage de nouvelles compétences, telles que la couture, la pyrogravure, le tricot, le bois, le jardin, l'informatique, etc.
- Des activités culturelles au service de la découverte et de l'intégration dans la vie des communes : le cinéma, la piscine, le théâtre, le chant, la danse, la randonnée...
- Des actions préventives autour du bien être et de la santé de la personne, au travers de bilans de santé, d'informations sur l'alimentation, de formations aux gestes de premiers secours, etc.

Un accompagnement personnalisé peut être envisagé ; il permet à chacun des participants de faire le point, de construire un projet individuel...

Une découverte des activités en famille

- Certaines activités proposées par l'association permettent d'être accompagné de ses jeunes enfants non scolarisés

LES BONS REFLEXES CONTRE LES CAMBRIOLAGES

RESTER VIGILANT

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, appelez le service en question.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clé de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible.

Signalez à la gendarmerie tout fait ou comportement suspect.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES :

Informez votre entourage de votre départ. Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance. Transférer vos appels sur votre portable.

Créer l'illusion d'une présence à votre domicile avec l'aide d'un programmeur pour la lumière ou la télévision.

Signaler votre absence à la gendarmerie.

Ne diffuser pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE :

N'inscrivez pas vos noms et adresse sur vos trousseaux de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasseau, dans la boîte aux lettres ou sous le pot de fleur... Confiez les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE :

Prévenez immédiatement la gendarmerie au 02 43 09 15 00 ou le 17

Ne prenez pas de risque, si les cambrioleurs sont encore sur place

Ne touchez à aucun objet, portes, fenêtres de manière à préserver les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur.



AVEC L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES Partez l'esprit léger



1 SIGNALEZ VOTRE ABSENCE À LA GENDARMERIE ET NON SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

2 PLACEZ VOS OBJETS DE VALEUR EN LIEU SÛR

3 FERMEZ BIEN VOS PORTES, FENÊTRES ET VOLETS

4 ACTIVEZ DIVERSES SOURCES LUMINEUSES PAR DES MINUTERIES POUR DISSUADER

5 EN CAS DE CAMBRIOLAGE, NE TOUCHEZ À RIEN ET COMPOSEZ LE 17



LES PROJETS ET CHANTIERS POUR AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE

JOURNÉE CITOYENNE



Cela permettrait d'établir des relations d'écoute, d'entraide et de respect pour la réalisation de projet sur nos communes. Voici quelques exemples d'idée retenue par la commission « Aménagement du cadre de vie »

- Refaire l'abri de bus et le portail du cimetière à Argenton-notre-Dame
- Pose de barrière au niveau de l'aire de jeux à St Laurent-des-Mortiers
- Des travaux de peintures.
- Le chantier paille d'isolation de la salle de fêtes de Bierné

Ces journées pourraient dans un premier temps être organisées sur une demi-journée suivie d'un déjeuner.

Troc aux plantes qui s'adresseraient à tous les jardiniers ou pas.

Vous pourrez également venir en simple visiteur, c'est l'occasion :

d'échanger des plantes, des graines, des boutures, des semis et des plantes sans échanges d'argent. De passer un moment convivial et de rencontrer d'autres jardiniers.

De partager ses connaissances, ses expériences de jardinage.

De découvrir éventuellement des plantes inconnues ou oubliées.

Cette manifestation pourrait avoir lieu sur la commune d'Argenton le dimanche de pâques. L'organisation de ces deux événements se fera bien sûr sous réserve en fonction de la crise sanitaire.



TRAVAUX À RÉALISER OU EN COURS DE RÉALISATION

Durant cette année un peu particulière nous n'avons pas pu réaliser l'ensemble des travaux identifiés en 2020. Nous allons y remédier.

Argenton-Notre-Dame

- Créer des massifs à l'entrée et sortie du bourg.
- Rue de l'Europe sortie bourg en direction de Saint-Michel ; Décaisser sur environ 20 cm et mettre ensuite des gravillons.
- Remplacer le paillage au pied des arbres par des ardoises.

Bierné

Rue Henri IV ; mettre des plots en béton de manière à ce que les voitures ne se stationnent pas

St Laurent-des-Mortiers

Finir l'installation de jeux au niveau de la coulée verte et procéder à l'aménagement du mur en y mettant des plantes grimpantes (*glycines*) et pose d'une barrière de sécurité.



St Michel-des-Feins

Au niveau de l'aire de jeux, finir l'installation de la balançoire et l'aménagement du bi-cross. Deux arbres ont été planté St Michel-des-Feins



Le 28 juillet 2020, dans le cadre de la commission « Cadre de vie » l'ensemble du Conseil Municipal a visité les quatre communes historiques de Bierné-les-Villages pour recenser et imaginer les améliorations à apporter aux installations communes.











ENFANCE

ÉCOLE STE-FAMILLE



FOOTBALL : ASSOCIATION SPORTIVE D'ARGENTON-NOTRE-DAME

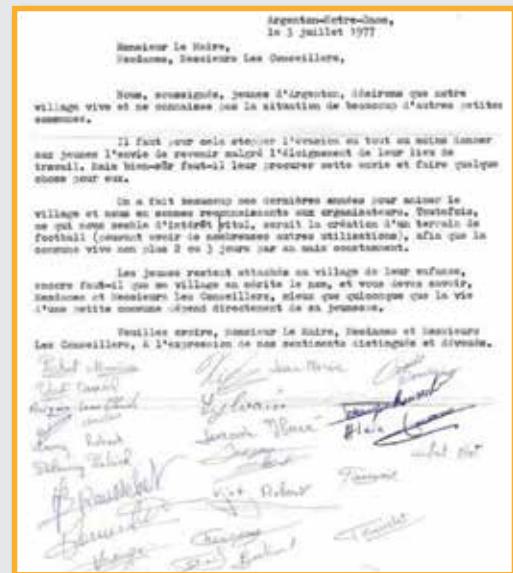


41^e SAISON

L'année 2018 a été marquée par le 40^e anniversaire de l'association.

En effet, à la suite d'une pétition signée par 22 jeunes pour qu'un terrain soit mis à leur disposition et remise à la municipalité le 3 juillet 1977, l'AS ARGENTON était créé le 14 avril 1978. Elle débutait son 1^{er} championnat début septembre de cette même année. Depuis, environ 500 personnes ont été licenciées pour défendre les couleurs de notre village par le sport. Je tiens à remercier ces 22 signataires et la municipalité qui a cru en nous, sans qui, nous ne serions pas là aujourd'hui.

Pour fêter cet évènement, quelques 180 anciens et actuels joueurs et dirigeants se sont retrouvés le 9 juin en présence de quelques personnalités politiques et sportives de la région. De nombreuses récompenses ont été distribuées dont les 1^{res} distinctions remises par la toute jeune Ligue des Pays de la Loire nouvellement créée : médaille d'or : Robert VIOT - médaille de vermeil : Marie-Laure DARAUXT & Dominique MOURIN - médaille d'argent : Jean-Pierre JOLLY - médaille de bronze : François ROUSSEAU & Jonathan GELINEAU. Des trophées ont aussi été offerts par le club à Solange et Bernard BEAUJEAN membres fondateurs du club et 11 joueurs qui ont chacun signé au moins 15 licences dans le club et qui n'avaient pas encore reçu de récompense lors de ce genre de manifestation (Georges, Christopher & Mickaël GELOT - Sylvain & Alain BRICAUD - Patrick CHERE - Jérôme CHARNIER - Nicolas VIOT - Pierrick PORCHER - Mickaël GAIGNE - Bernard JANNEAU arbitre du club depuis 2003).



Pour la saison 2017-2018, du point de vu sportif, après un début catastrophique, l'équipe 1 s'est bien reprise et a terminé 5^e au championnat de D3. L'équipe 2 composée de jeunes et d'anciens a participé au championnat sans pression et pour le plaisir même si ce ne fut pas toujours le cas en raison d'un effectif trop limité et d'écart de niveau entre le haut et le bas du tableau de la division 4.

Pour la présente saison, les années se suivent et se ressemblent puisque, malgré de belles prestations, la réussite ne nous suit pas. Aujourd'hui, l'équipe 1 n'est que 9^e au classement dans un groupe assez relevé. Nous espérons un sursaut lors de la 2^e partie du championnat et l'arrivée de 2 ou 3 joueurs à l'intersaison pour garantir un effectif suffisant pour l'équipe 2. Cette saison, l'entraînement et le coaching de la A ont été pris en charge par Mathieu AUBERT qui a joué de nombreuses années au FC Château-Gontier.

Du point de vu des finances,

le club a toujours beaucoup de difficulté pour payer les charges de plus en plus lourdes.

Je rappelle que l'ASA a sorti sa cuvée 2016 à l'occasion du 40^e anniversaire et que quelques bouteilles sont toujours disponibles (carton de 6 bouteilles : 33€).

J'en profite pour demander une participation nombreuse au prochain loto qui aura lieu le samedi 13 avril 2019 à la salle des fêtes de Château-Gontier.

Au niveau du bureau, Marie-Laure DARAUXT secrétaire-trésorière depuis 1990 a passé la main à Julie PROD'HOMME et Dylan VERON est devenu membre.

Nous espérons tout le soutien de la nouvelle commune pour que soient restaurés les vestiaires et que soit construit un clubhouse pour accueillir décemment les joueurs et ceux qui les accompagnent.

Le bureau s'associe à moi pour souhaiter une année sportive et conviviale à tous les membres et sympathisants de l'A.S. ARGENTON ainsi qu'à leurs proches.

Le Président Robert VIOT



FOOTBALL : LE BGFC

LE BGFC S'EST VU REMETTRE
IL Y A QUELQUES ANNÉES LE LABEL ÉCOLE DE FOOT.

- Dans la continuité, nous souhaiterions obtenir le label jeunes qui vient valoriser le travail de tous nos bénévoles. Ce label est de plus en plus mis en avant par les clubs pour attirer nos jeunes joueurs, c'est donc aussi pour nous l'opportunité de mettre en valeur notre petit club familial ainsi que nos compétences en terme de qualité d'encadrement. Label ou non, cela n'enlève rien au travail de qualité déjà effectué depuis de nombreuses années avec nos bénévoles. Nous ne pouvons que les remercier pour leur engagement au quotidien. La route pour le label est encore longue car il y a une somme de démarches administratives et sportives à accomplir dans la saison pour pouvoir acquérir ce label.
- Grâce à la féminisation des licenciées au sein du club, nous allons également pouvoir tenter notre chance sur le label féminin.



Si nous arrivons à obtenir ces 2 labels,
le BGFC pourra porter avec fierté encore plus
haut ses couleurs au vu de la taille de notre club
(167 licenciés à ce jour).

Merci encore à tous nos bénévoles,
nos arbitres officiels et bénévoles,
de nous permettre de pratiquer
notre passion dans de bonnes conditions.

Le bureau du BGFC.





CULTURE & LOISIRS

BIERNÉ : BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mercredi 16h30 à 18h30 - Samedi 10h à 12h
6 rue du prieuré Tél. 02 43 70 94 74
Courriel : bibliotheque.bierne@la poste.net

Les jeunes lecteurs qui ont emprunté les bandes dessinées de la sélection du prix Bull'gomme 53 ont pu voter à la bibliothèque pour leurs coups de cœur. Nous connaîtrons le nom de l'auteur le plus plébiscité le 30 mars 2019, lors des douzièmes rencontres BD en Mayenne. (info pour les amateurs de festival BD)

Pour les amateurs de romans, la bibliothèque vous propose actuellement de venir découvrir les premiers romans de la sélection 2019 proposée par l'association « Lecture en tête », mais aussi quelques nouveautés de la rentrée littéraire de l'automne.



**RETROUVEZ-
NOUS...**



*A tous de belles lectures en 2019,
l'équipe des bibliothécaires bénévoles de Bierné.*

Avec l'équipe
de la bibliothèque
de St-Michel-de-Feins
nous vous donnons rendez-vous
le mercredi 3 juillet 2019
pour une ballade littéraire
dans le cœur de Bierné.





ST-MICHEL-DE-FEINS : LA BIBLIOTHÈQUE VOUS PROPOSE UNE « GRAINOTHÈQUE »

CETTE ANNÉE, LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE ONT DÉCIDÉ DE METTRE EN PLACE UNE « GRAINOTHÈQUE ».

Elle vous permet de partager vos graines. Vous pouvez déposer dans une enveloppe à la bibliothèque les graines que vous souhaitez : sur l'enveloppe vous décrivez sommairement de quelles graines il s'agit. Vous pouvez en échange prendre des graines déposées avant vous par d'autres visiteurs. Cette « grainothèque » mise en place récemment attend la participation du plus grand nombre. Vous pouvez y déposer y compris des restes de paquets de graines dont vous n'aurez pas l'usage. Toutes vos suggestions seront les bienvenues pour faire fonctionner ce nouvel échange.

**LA BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE EST SITUÉE
17 Grande Rue à St-Michel-de-Feins. Elle vous accueille
tous les mercredis de 16h30 à 18h30 et tous les samedis de 10h à 12h.**

Elle vous propose un choix de livres renouvelés très régulièrement grâce à un partenariat avec la médiathèque de Château-Gontier et avec le Bibliothèque Départementale de la Mayenne (BDM). La bibliothèque fonctionne grâce à une équipe de bénévoles que vous pouvez rejoindre si vous avez un peu de temps à donner. Régulièrement l'équipe propose des animations envers les enfants ou les adultes : heure du conte, promenade littéraire, échange autour de livres, expositions, prix Bulle Gomme 53,...



PETIT RAPPEL

Le samedi 2 mars 2019, nous vous proposons une rencontre pour échanger nos impressions sur la sélection des « Premiers Romans » avec les bénévoles de l'association « Lecture en tête ». Venez emprunter les livres de cette sélection afin de nous donner votre avis ou venez tout simplement afin de faire vos prochains choix de lecture.

N'HÉSITEZ-PAS À FRANCHIR LA PORTE

Le prochain regroupement des communes de St-Michel-de-Feins, St-Laurent-des-Mortiers, Argenton-Notre-Dame et Bierné nous permettra de vous proposer encore plus d'animations. Alors n'hésitez pas si vous avez des idées de ce que pourrait être ce lieu venez nous en faire part lors des permanences.

PAKAPAZE



L'année 2018 s'est terminée sur une toute dernière création avec un spectacle sur Pierre Delanoë le 16 décembre dernier.

Hommage rendu à ce parolier aux 5000 chansons dont le papa est né à... Argenton.

Il n'y avait plus une place de libre dans l'église d'Argenton. Celle-ci était remplie par un public qui a beaucoup apprécié le récit de Jérôme Rousselet ainsi que les chansons chantées par la chorale des écoles d'Argenton-Daon. Les élèves étaient dirigés par leur institutrice Véronique Onillon et accompagnés à la guitare par Eric Onillon. Merci à la commune d'Argenton pour cette belle initiative et à Georges Rousselet pour sa précieuse mémoire !

CONTACT :
contact@pakapaze.com
www.pakapaze.com
06 27 12 61 24

Quant aux autres spectacles, ils continuent leur chemin... comme « Morceaux de vie » que vous pourrez voir ou revoir au festival des « Embuscades » à Cosmes le 24 septembre prochain.

La deuxième édition du spectacle « Moissons Rouges » qui a eu lieu en mai dernier à Grazay fut une nouvelle fois un succès complet ! Les Grazéens sont prêts pour de nouvelles aventures en 2020... à suivre donc.

**Nous sommes pas encore aux années 2020 (les années folles peut-être)
mais la Cie Pakapaze vous souhaite une très belle année 2019 !!!**

ASSOCIATION « LES ANS CHANTÉS »

En juin 2018, notre association a organisé sa 1^{re} fête de la musique sur Bierné sur le thème des musiques bretonnes. Le groupe « Agora Sonerien » a mis l'ambiance toute la soirée.

Le public moins nombreux que les années précédentes a pu danser et se restaurer au son de la Bretagne.

**Si vous souhaitez retrouver toutes nos dates pour 2019 :
<https://www.facebook.com/lesanschantes/>**

Bonne année 2019.

Le président, Mocques Hugo

Le 21 juin 2019, nous vous invitons à notre nouvelle fête de la musique : la recherche de groupes musicaux est en cours.





BIERNÉ : HARMONIE

Au nom de tous les musiciens de l'Harmonie de Bierné, je remercie toutes les personnes qui ont accueilli avec beaucoup de sympathie les musiciens lors de leur passage pour les calendriers.

Le dimanche 11 novembre, nous avons fêté notre Ste-Cécile à Bierné : à cette occasion, Marie-Noëlle Tribondeau, Henri Boivin, Paul Maussion, Dominique Mourin ont récompensé 3 musiciens :

- Grande médaille vétéran à André Bizet pour ses 70 ans de musique
- Grande médaille vétéran à Albert Delaunay pour ses 85 ans d'âge
- Grande médaille vétéran à Camille Blanchouin pour ses 90 ans d'âge

(Camille à 73 ans de musique dans l'Harmonie dont 45 ans de direction (direction arrêtée fin 2012) et toujours musicien dans l'Harmonie) l'Harmonie lui a fêté ses 90 printemps début avril moment très convivial.

Et 5 jeunes ont été récompensés avec 1 diplôme : Brice et Cassandre Martinier, Matthieu Delaunay-Gaillard, Tom Bordier et Maël Martinier.

DURANT L'ANNÉE 2018, L'HARMONIE EST SORTIE 10 FOIS :

- Cérémonie du 8 mai et 11 novembre : St-Laurent-des-Mortiers, Châteauneuf, Grez-en-Bouère et Bierné
- Les 30 ans de la batterie fanfare de Chemazé
- Concert à Bierné
- Foire à Bierné
- Ste-Cécile à Bierné
- Ste-Barbe : Châteauneuf et Bierné.

RECHERCHE
DE NOUVEAUX
MUSICIENS

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux musiciens ou musiciennes de tout âge. Les répétitions ont lieu le mardi soir de 20h à 21h30 sous la direction de Emmanuel Descol. Il y a des cours de musique. Contacter l'Harmonie au 02 43 70 67 87.

DATE
À RETENIR

Dimanche 19 mai 2019
pour notre concert
à la salle des fêtes
de Bierné





BIERNÉ : COMITÉ DES FÊTES ET U.B.A.C.P.L.

2018 s'en est allé avec ses flots de joies et de bonheurs.

2019 est là et déjà le comité des fêtes s'active pour votre plus grand bonheur :
foire expo, soirée dansante.

Le président et les membres du comité des fêtes souhaitent vous retrouver nombreux tout au long de l'année, nous comptons sur votre présence pour que notre fête, votre fête soit une réussite.

Alors rendez-vous pour notre prochaine foire expo les 29 et 30 juin prochain

Toutes les bonnes volontés, pour rejoindre le comité, seront les bienvenues.

Le Président.

EN
PROJET
POUR
2019

Foire-Expo
le 29-30 juin 2019
Le 23 novembre 2019 :
Soirée Dansante

LE
BUREAU :

- **Président :** Pescheux Christian
- **Vice-Président :** Auvray Kevin
- **Secrétaire :** Landais Christelle
- **Trésorière :** Rousselet Anita
- **Membres :** Desneux F., Goubard F., Martin S., Toullié D., Bitbol A., Viot T.

Tél. Président :
02 43 70 63 89



LA PÉDALE LAURENTAISE ET LE COMITÉ DES FÊTES

QUELQUES
RENDEZ-
VOUS



Comme tous les ans, le Comité des Fêtes a organisé son loto le 10 mars, toujours avec autant de succès. Retenez dès maintenant, la date du prochain loto qui se déroulera le samedi 9 mars 2019.

La Pédale Laurentaise a tenu son assemblée générale avec la traditionnelle dégustation de crêpes, le 13 avril.

Les deux associations réunies ont organisé la journée détente barbecue le 15 septembre, très appréciée des participants sous un soleil radieux. Cette même animation sera proposée le samedi 31 août 2019. Vous pouvez retenir cette date et la noter dans vos agendas. Une invitation vous parviendra ultérieurement.

Les membres de nos deux associations se joignent à nous pour vous souhaiter une année de joie, de bonheur et surtout de santé.

Les Présidents, Bertrand BOIVIN et Christian PRUDHOMME





ST-MICHEL : « VILLAGE EN FÊTES »

L'association « Village en fêtes » composée d'une poignée de bénévoles organise diverses manifestations dans le but d'offrir aux habitants, des moments de partage et de rire autour de repas simples et conviviaux.

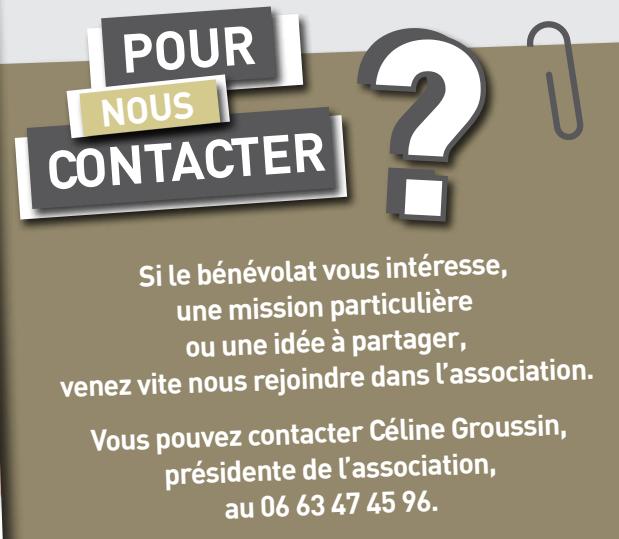
Ainsi tous les 1^{ers} dimanche de septembre, les Mickaëliens et leur entourage ont l'occasion de se retrouver pour « la journée plein air » sur la place de l'église.

Il est également proposé chaque année « une soirée à thème ». En avril 2018, la « Soirée bretonne » avait été une réussite et nous espérons que cela se réitérera lors de la prochaine au printemps 2019.



En plus de permettre aux habitants de partager du bon temps, ces manifestations nous donnent les moyens d'améliorer « l'espace de loisirs » de la commune. Il a notamment été créé en 2015 une aire de jeux où les enfants peuvent jouer en toute sécurité. Elle se poursuit par la création d'un terrain de bi-cross qui, on l'espère, sera terminé au printemps prochain.

L'association s'engage à poursuivre tous ces aménagements et ainsi faire de « St-Michel-de-Feins », une commune où il fait bon vivre.



ARGENTON-NOTRE-DAME EN FÊTE

DATES À RETENIR

> CHASSE AUX OEUFS

Dimanche 21 avril 2019
RDV Place Pierre Delanoë
à 10h



> RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
LE WEEK-END DU SAMEDI 6
ET DIMANCHE 7 JUILLET 2019.

Au programme :

Samedi : concours de pêche, pétanque,
on se retrouve ensuite
autour d'un repas pour clore
cette journée.

Dimanche : repas champêtre accompagné
de diverses animations



Venez partager
un bon moment
de convivialité en famille,
entre amis !



> COMPOSITION DU BUREAU

- **Président** : Laurent Fournier
- **Vice-président** : Sylvain Porcher
- **Trésorier** : Bruno Pichon
- **Secrétaire** : Eric Fertré



SOLIDARITÉ

BIERNÉ : AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'amicale des sapeurs-pompiers a pour but d'apporter à tous ses membres, une aide immédiate en cas d'accident, de maladie ou de décès, d'organiser et de fédérer autour de festivités, d'animations sportives, de loisirs et de participer à la vie du centre de secours.



Nous nous sommes réunis au cours de cette année pour partager la galette des rois et une journée champêtre. C'est en début d'année lors de notre assemblée générale que nous avons procédé au vote du nouveau bureau :

- > **Président** : VIELLE Nicolas
- > **Vice-président** : DELAUNAY Benjamin
- > **Secrétaire** : PICARD Jérôme
- > **Trésorier** : MEIGNAN Dorothée
- > **Trésorier adjoint** : AUVRAY Kévin
- > **Représentant des anciens** : HOCDE Yves



Notre Amicale ne serait pas ce qu'elle est sans vos dons au moment du passage pour le traditionnel calendrier, ils sont essentiels. C'est pourquoi, au nom de l'ensemble des adhérents de l'association, je vous remercie pour votre soutien et de toute la confiance que vous nous accordez.

Je mesure la chance d'avoir des partenaires qui ne comptent pas leur temps et qui œuvrent tout au long de l'année permettant ainsi de resserrer les liens d'amitié, de convivialité entre les différentes générations, de maintenir un esprit d'équipe essentiel à la vie d'un centre de secours comme le nôtre.

Le Président, VIELLE Nicolas.





CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

L'année 2018 est écoulée, au 1^{er} décembre le personnel du Centre d'Incendie et de Secours de Bierné avait effectué 51 interventions. Chiffre quasi identique que pour l'année 2017.

Les hommes du feu Biernéens comme tous les sapeurs-pompiers de la Mayenne se sont fait remettre la fourragère tricolore. Cette distinction récompense notre corps pour l'ensemble méritant de ses actions, on peut citer plusieurs événements et interventions marquants gérés avec efficacité par les sapeurs-pompiers. Elle arrive à un moment symbolique puisque depuis sa création en 1995, le corps départemental a dépassé le nombre de 300 000 interventions, ce qui représente une intervention par habitant. De plus, elle permet de transférer au corps départemental la fourragère obtenue pour une conduite héroïque par les sapeurs-pompiers lavallois lors de la 2^e guerre mondiale.



Promotions et décorations au sein du CIS de Bierné à la Ste-Barbe 2018 :

- Sergent MEIGNAN Dorothée promue au grade de Sergent-chef
- Caporal AUVRAY Kévin et le Caporal LEPETIT Fabrice sont promu au grade de Caporal-chef
- Sergent PESCHEUX Patricia et le Caporal-chef LECOMTE Jérôme ont reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service.
- Sergent-chef MEIGNAN Dorothée, Sergent-chef SALENDRES Matthieu, Sergent GOHIER Mickaël et le Caporal-chef COLLIN Anthony ont reçu la médaille de bronze pour 10 ans de service.

QUELQUES CHIFFRES

51 interventions en 2018

300 000 interventions depuis la création, en 1995, du corps départemental

LE SAVIEZ VOUS ?

Projet 2019, création d'une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers pour les enfants à partir de 12 ans, regroupant les 3 casernes de Bouère, Bierné et St-Denis-d'Anjou.



Port de la fourragère lors du défilé de l'armistice du 11 novembre 2018





SERVICES POUR LA FAMILLE

Grossesse, naissance, maladie,
garde d'enfant à domicile



SERVICES POUR RESTER CHEZ SOI

Aide à la personne, courses,
téléassistance, portage de repas



SERVICES POUR LA MAISON



Ménage, repassage, petits travaux
de jardinage et de bricolage

« L'association, qui à l'origine n'intervenait que dans le milieu rural, a évolué vers le secteur Château Gontier. Nous venons en aide à la personne quelque soit son âge et son lieu d'habitation. Le tarif horaire ne varie pas avec les kilomètres et le temps de présence.

Nos interventions des dimanches et jours fériés sont pour la plupart au même prix que la semaine. C'est la "SOLIDARITÉ" qui n'est possible que par la présence de bénévoles et qui nous permet de faire des heures ou demi-heures matin, midi et soir compensées par des interventions plus longues (entretien du logement). Si nous n'exissons pas, qui ferait ces interventions? Et à quel prix?

Je remercie tous les bénévoles ainsi que toutes les salariées AD et administratives, totalement investis et pas toujours remerciés à leur juste valeur.»

Jean Marc Tribondeau, Président ADMR BERNE / CHATEAU-GONTIER

AUTRES INFOS

- **Effectifs de l'association :**

35 salariés (dont 2 secrétaires coordinatrices) et 20 bénévoles

- **Responsable de secteur :**

Anita ROUSSELET

Une question, besoin d'un service ? Contactez-nous !

Association locale ADMR de Bierné / Château-Gontier
2, Rue du Prieuré - 53290 BIERNE
9, Place Quinefaul - 53200 CHATEAU-GONTIER

02 43 12 34 32 / bierne.admr53@wanadoo.fr

Accueil du public : Le lundi à Château-Gontier : 9h30-12h / 14h-16h30
Mardi & mercredi : 9h-12h - Jeudi : 9h30-12h
Le vendredi à Bierné : 14h-16h.

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 6h30 à 20h
(Weekends et jours fériés pour les urgences uniquement)



Retrouvez nous sur www.admr53.fr

DON D'ORGANES ET DE TISSUS

En vertu du principe de solidarité qui fonde notre lien social, en France,
chacun d'entre nous est présumé être
donneur d'organes et de tissus.

TOUS CONCERNÉ

CONTACT :
FRANCE ADOT 53
BP 90634
53006 LAVAL CEDEX
Tél./Rép. 02 43 90 68 10
Courriel : franceadot53@orange.fr
www.france-adot.org

C'est ce que l'on appelle le consentement présumé. Cependant le prélèvement des organes et tissus ne peut pas se faire sur une personne qui s'y est opposée de son vivant. Ainsi, si une personne est opposée à un tel prélèvement, elle peut exprimer ce refus de son vivant, à titre principal, en s'inscrivant sur le registre national des refus. Elle peut aussi en informer ses proches par écrit ou par oral afin qu'ils fassent valoir cette opposition auprès de l'équipe médicale au moment d'un décès rendant envisageable un prélèvement d'organes et de tissus.

Porter sur soi une carte d'ambassadeur du don d'organes permet d'affirmer sa volonté.

FRANCE ADOT 53



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AUTRES CONFLITS

DE BIERNÉ, ARGENTON-NOTRE-DAME, ST-LAURENT-DES-MORTIERS ET ST-MICHEL-DE-FEINS



La paix est fragile, le Devoir de Mémoire est donc le devoir de tous ! Il doit être transmis aux générations futures et pérennisé. Ne l'oublions pas !

La mission de l'Amicale AFN est d'organiser les cérémonies patriotiques dans ses quatre communes et d'assurer ce devoir de mémoire près des jeunes générations pour qu'elles comprennent mieux les racines et les enjeux de l'histoire contemporaine. Nous vivons en paix aujourd'hui et devons honorer la mémoire de ces hommes et ces femmes qui se sont battus pour le pays et notre liberté.

> Le 6 mai 2018 à St-Laurent-des-Mortiers, a eu lieu la cérémonie du souvenir, en présence du Général Louis Dubourdieu, de M^{me} Valérie Hayer, Conseillère Départementale, de la Gendarmerie de Château-Gontier. Etaient également présents, les maires des quatre communes. Bravo à M. Dominique Mourin qui a assuré la fonction de Porte-Drapeau en l'absence de M^{me} Pascale Jahier.

> Le 11 novembre à Bierné. C'est sous un ciel menaçant que s'est déroulée la cérémonie du souvenir. La messe a été célébrée par le Père Atamase avec la participation de l'Harmonie de Bierné. A 11 h, les cloches ont sonné pour commémorer la Victoire de la Grande Guerre 1914-1918.

Tous étaient réunis pour célébrer ce Centenaire. Au monument aux Morts, M. Bernard Acqueberge, Président de l'Union Départementale des Anciens Combattants AFN et autres conflits, remettait l'insigne de Porte-Drapeau à M^{me} Pascale Jahier, première dame Porte-Drapeau de l'Union Départementale et à M. Marcel Janvrin, ancien combattant d'Afrique du Nord. De retour à la Salle des Fêtes, les enfants des écoles ont interprété « La Marseillaise ». Les diplômes d'honneur aux Porte-Drapeaux décorés ont été remis par M. Bernard Acqueberge. En présence du Général Louis Dubourdieu, des Maires des quatre communes et des Sapeurs-Pompiers, Louis Darault, Porte-Drapeau pendant 45 ans, présenta l'ancien drapeau AFN, devenu fatigué, et le remis entre les mains de M^{me} le Maire de Bierné qui se chargea de le transmettre à M^{me} la Directrice de l'Ecole Marcel Aymé. Cet emblème aura pour fonction de transmettre le Devoir de Mémoire.

Bernard Maurice





EN
PROJET
POUR
2019



22 janvier : Assemblée générale et galette
5 mars : Concours de belote interne et crêpes
23 et 24 mars : Concours de belote à Bierné
26 mars : Anniversaires du 1^{er} trimestre
6 avril : Théâtre à Meslay-du-Maine
9 avril : Repas du Club
25 juin : Anniversaires du 2^e trimestre
11 juillet : Journée pique-nique
13 juillet au 19 août : Arrêt du Club
21 et 22 septembre : Concours de belote à Bierné
24 septembre : Anniversaires du 3^e trimestre
septembre : Voyage avec les AFN
17 décembre : Bûche de Noël et anniversaires 4^e trimestre
18 décembre au 6 janvier 2020 : Arrêt du Club

BIERNÉ : CLUB DES AÎNÉS

Le Club des Aînés qui compte 63 adhérents.

ELLE PROPOSE DIVERSES ACTIVITÉS :

- Lundi matin : Chorale tous les 15 jours
- Lundi après-midi : Pétanque, möllky
- Mardi matin : Gymnastique
- Mardi après-midi : Jeu de cartes, scrabble, toc,...
- Jeudi après-midi : Marche



COMPOSITION DU BUREAU :

- **Président** : Rémi Réauté
- **Vice-président** : Michel Viot et Arlette Vau
- **Trésorier** : Alain Durand
- **Trésorière adjointe** : Geneviève Bèchepois
- **Secrétaire** : Paulette Jolly
- **Secrétaire adjoint** : Claude Fouassier

VENEZ
NOUS
REJOINDRE



BILAN 2018 :

- Election d'un nouveau bureau
- Journée pique-nique
- Reprise de la gymnastique volontaire seniors le 11 septembre 2018



ASESL

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE DE ST-LAURENT

Chers amis,

Les clochers de nos églises caractérisent chacun de nos 4 villages. Ces beffrois sont essentiels à leur identité. Mais, de plus en plus, les communes ont du mal à entretenir ces beaux bâtiments, faute de moyens. Comment faire ?

C'est ce constat qui a conduit à la création de l'Association pour la sauvegarde de l'église de St-Laurent (ASESL) en l'an 2000. Depuis 18 ans, l'association a pu réaliser de nombreux travaux dans cette petite église qui a mille ans d'âge. C'est grâce aux nombreux dons (déductibles des impôts), à l'appui constant de la commune de St-Laurent et à plusieurs subventions importantes accordées par la Région Pays de Loire, le Département de la Mayenne ou la Fondation du Patrimoine que tous ces chantiers ont pu être entrepris. Les sols, les murs, les bancs, mais aussi les toitures, les crépis extérieurs ont ainsi pu être restaurés ou refaits. Une cloche de 250 ans d'âge, classée monument historique, a été entièrement restaurée et sonne à nouveau.

Peut-être êtes-vous intéressés par la sauvegarde du patrimoine ancien de nos villages ? Alors, si vous souhaitez vous joindre à nous ou obtenir des renseignements, n'hésitez pas à me contacter. L'assemblée générale annuelle de notre association aura lieu le mardi 26 février 2019 à 14h30, à la salle du club de l'amitié, 9 rue du Heaume, à St-Laurent (à côté de la Mairie).



Louis Dubourdieu, Président de l'ASESL

JARDIN FLEURI

Besoin de partager
des moments de convivialité ?
Envie d'échanger différents savoirs ?
Désir de rompre la solitude ?

Depuis plus de 20 ans, l'association se mobilise, grâce à sa salariée et à ses bénévoles, pour :

➤ Bâtir des passerelles avec des structures et des associations locales (Secours catholique, Familles Rurales, Ciné Bleu, le Carré...).



- Favoriser la réussite d'initiatives individuelles et collectives.
➤ Mettre en place des actions préventives en matière de santé avec des intervenants extérieurs en plus des ateliers permanents (bois, tricot, couture, bricolage, pyrogravure, cuisine, scrapbooking, jardin...)

**Pour nous rejoindre,
le transport ne doit pas être un problème pour vous,
notre minibus ira vous chercher
et vous ramènera à votre domicile pour l'activité choisie.**

Association Jardin Fleuri
28, rue de la Libération
53290 Grez-en-Bouère
Tél. 02 43 70 66 66 / 06 70 15 63 11
Mail : assojardinfleuri@neuf.fr
Site : edi-jardinfleuri.fr



AGENDA 2019

MARS	
9	Soirée choucroute (Argenton-Daon) organisée par l'APEL- RPI
9	Loto (St Laurent-des-Mortiers) organisée par le comité des fêtes
16	Soirée festive (Bierné) organisée par l'école sainte famille
23-24	Concours de belote (Bierné) organisé par le Club des Aînés
30	Tirage de la tombola (salle des sports) organisé par l'ES Basket à Bierné
AVRIL	
6	Soirée festive (Gennes-sur-Glaize) organisée par le BGFC
6	Théâtre (St-Michel-de-Feins) Répétition Publique à partir de 14 ans
13	Loto (Château-Gontier) organisé par l'AS Argenton
13	Soirée Fouace (St-Michel-de-Feins) organisé par le comité des fêtes
21	Chasse aux œufs (Argenton-Notre-Dame) organisée par le Comité des Fêtes d'Argenton
26	Portes ouvertes (Daon) organisées par l'École St Louis de Gonzague
MAI	
3	Portes ouvertes (Argenton-Notre-Dame) organisées par l'École Jeanne d'Arc
3	Inauguration de la fresque (Bierné) organisée par l'École Marcel Aymé
12	Cérémonie patriotique (St-Michel-de-Feins) organisées par les AFN
18	Portes ouvertes (Bierné) organisées par l'École Sainte Famille
19	Concert (Bierné) organisé par l'Harmonie
22	Portes ouvertes (Bierné) organisées par l'École Marcel Aymé
24	« Ferme en Scène » aux Brunetières (Bierné) organisé par la compagnie Patrick Cosnet
JUIN	
10	Tournoi foot (Argenton-Notre-Dame) organisé par l'AS
15	Kermesse et soirée festive (Bierné) organisées par le de l'École Marcel Aymé
16	Kermesse (Bierné) organisée par l'École Sainte Famille
21	Fête de la musique (Bierné) organisée par les Ans Chantés
23	Kermesse (Argenton-Daon) organisée par l'École - OGEC
28	Gala de Danse (Bierné) organisé par Familles Rurales
29-30	Comice et Foire-Expo (Bierné) organisé par le comité des fêtes et par l'UBAPL
JUILLET	
3	Ballade littéraire (Bierné) organisée par les bibliothèques
5	Apéritif des parents (Argenton-Daon) organisé par le RPI
6-7	Fête au village (Argenton-Notre-Dame) organisée par le comité des fêtes
AOÛT	
31	Pique-nique et après-midi champêtre (St Laurent-des-Mortiers) organisé par le comité des fêtes et la pédalle laurentaise
SEPTEMBRE	
8	Fête au village (St-Michel-de-Feins) organisée par le comité des fêtes
21-22	Concours de belote (Bierné) organisé par le Club des Aînés
NOVEMBRE	
10	Concert de la Sainte Cécile (Bierné) organisé par l'Harmonie
10	Cérémonie patriotique (Bierné) organisée par les AFN
16	Soirée (Bierné) organisée par le Comité des Fêtes
DÉCEMBRE	
6	Marché et Soirée de Noël (Bierné) organisés par l'École Marcel Aymé
14	Sainte Barbe (Bierné) organisée par le CIS

